



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 101 (2001), p. 1-41

Sydney H. Aufrère

Le roi Aouibrê Hor. Essai d'interprétation du matériel découvert par Jacques de Morgan à Dahchour (1894).

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724708318 *Annales islamologiques 54*
9782724708028 *Gaston Wiet et les arts de l'Islam*
9782724708059 *Les papyrus de la mer Rouge II*
9782724707779 *Adaïma IV*
9782724707885 *Wa??'iq mu?a??a??t al-?aramayn al-šar?fayn
bi-si?ill?t al-D?w?n al-??l?*
9782724708288 *BIFAO 121*
9782724708424 *Bulletin archéologique des Écoles françaises à
l'étranger (BAEFE)*
9782724707878 *Questionner le sphinx*

Edmund Hayes (éd.), Eline Scheerlinck (éd.)
Carine Juvin (éd.)
Pierre Tallet
Mathilde Minotti
Jehan Omran

Philippe Collombert (éd.), Laurent Coulon (éd.), Ivan Guerneur
(éd.), Christophe Thiers (éd.)

Le roi Aouibrê Hor

Essai d'interprétation du matériel découvert par Jacques de Morgan à Dahchour (1894)

Sydney H. AUFRÈRE

VOILÀ bien des lustres que personne ne s'occupe plus du roi Aouibrê Hor dont la sépulture fut découverte, en 1894, par Jacques de Morgan près de la pyramide d'Amenemhat III à Dahchour. Il revint en effet à Jacques de Morgan de découvrir coup sur coup, parmi les diverses tombes alignées dans la partie nord du téménos de la pyramide d'Amenemhat III, la tombe inviolée de la princesse Noubheteptikhered ¹ et celle du roi Hor surnommé ². Ce second personnage, ainsi que l'indique l'analyse anthropométrique réalisée par le Dr Fouquet, aurait achevé son existence terrestre à l'âge de 44-45 ans ³. Lorsque le 10 avril 1894, les ouvriers de Jacques de Morgan pénétrèrent dans la tombe qui porte le n° 1 sur le plan de Morgan ⁴, les fouilleurs furent stupéfaits de se trouver en présence d'une sépulture royale – que le protocole royal inscrit sur les pièces indiquait comme étant celle d'Aouibrê Hor.

Trois souverains répondent aujourd'hui à ce nom ⁵. Après une brève polémique qui date du temps de la découverte, entre G. Jéquier et G. Maspero, nombreux sont ceux qui admettent aujourd'hui que ce souverain est « intrusif » dans un contexte de la XII^e dynastie et pensent qu'il appartiendrait à la XIII^e dynastie ⁶. De ce fait, ils le placent en 14^e position de la liste établie, d'après le papyrus de Turin, par J. von Beckerath ⁷, sous le nom de Hor I^{er}. Dès l'origine, Maspero, sans autre forme de procès et à l'inverse du fouilleur, l'imposa comme étant le roi « Horus Aoutouiabrîya I^{er} » ⁸. Pourtant, les opinions vont parfois à rebours de l'idée reçue. Vandier, par exemple, a milité pour une datation en apparente conformité

Sydney H. Aufrère, Umr 5052 du Cnrs, Religions et société dans l'Égypte de l'époque tardive, université Paul-Valéry, Montpellier III.

¹ J. DE MORGAN, *Fouilles à Dahchour, mars-juin 1894*, Vienne, 1895, p. 107-117.

² *Ibid.*, p. 87-106.

³ *Ibid.*, p. 148-149 (pour Hor) et p. 150 (pour Noubheteptikhered).

⁴ *Ibid.*, p. 86, fig. 205.

⁵ J. VON BECKERATH, *Handbuch der ägyptischen Königsnamen*, Munich, Berlin, 1984, p. 203, 14 [Hor I], p. 207, 31 [Hori], p. 208, 39 [Hor II], p. 215,

67 [Hor III].

⁶ PM III², Part 2, fasc. 3, p. 888-889.

⁷ J. VON BECKERATH, *op. cit.*, p. 203 et p. 69.


⁸ G. MASPERO, *Guide du visiteur au musée du Caire*, 2^e éd., Le Caire, 1912, p. 92-93, (280).

avec les éléments archéologiques⁹, suivi en cela par J.-P. Corteggiani¹⁰. Encore aujourd'hui, il faut reconnaître que la datation de la sépulture du roi Hor repose davantage sur des conjectures que sur une analyse rigoureuse des éléments du mobilier et des textes du souverain, tant la force de l'écrit alliée à la persuasion a rendu pratiquement vaine toute tentative de parvenir à un autre résultat. Leurs doutes sont-ils fondés? Qu'en est-il un siècle après la découverte de la tombe de ce souverain?

Le présent propos a pour but de revenir sur l'analyse des objets découverts autour de ce personnage, afin de mettre clairement en évidence certains faits relatifs aux tombes royales du Moyen Empire. La publication de la tombe de Hor dans l'ouvrage de J. de Morgan, du fait que ce dernier n'était pas égyptologue, laisse une impression assez confuse. Rien n'a été fait pour clarifier la présentation des différentes découvertes, de sorte que l'analyse des objets, des textes est plutôt défailante. Il s'agit pourtant de la seule tombe royale complète du Moyen Empire qui soit parvenue jusqu'à nous. De ce simple fait, elle méritait qu'on s'y attardât dans le détail.

■ 1. La datation du roi Hor

a. Position du problème

La polémique est née de la découverte d'un sceau, appliqué sur une boulette de terre sigillaire et posé sur la ficelle qui entourait le coffret à canopes, portant le cartouche , *Nj-Mj't-R'*, Nymaâtrê, c'est-à-dire le nom d'intronisation d'Amenemhat III, possesseur de la pyramide de Dahchour. Aussi les fouilleurs en déduisirent naturellement qu'Aouibrê Hor « était le prédécesseur ou le corégent d'Amenemhat III¹¹ ».

Maspero, sur un ton qui n'admettait pas de réplique¹², plaça d'emblée le nouveau souverain dans la XIII^e dynastie, ce qui engagea une âpre discussion presque immédiate entre l'académicien et le fouilleur, lequel ne pouvait admettre qu'une « caisse enfermant les canopes d'un roi de la XIII^e dynastie [pût avoir] été cachetée par un souverain de la XII^e dynastie antérieur de 150 ans au moins au règne du défunt¹³ ».

La coutume voulait que le fils enterrât son père ou du moins que le prétendant au trône accomplît, à l'égard du roi défunt, les devoirs funéraires. Ainsi Aÿ procéda lui-même aux funérailles de Toutânkhamon¹⁴ et, en plaçant son sceau sur les chapelles, il entendait montrer qu'il était l'héritier en titre et que cet acte lui revenait de droit, d'autant plus qu'il avait déjà

⁹ Pour Vandier, il s'agit d'un co-régent d'Amenemhat III (J. VANDIER, *Manuel d'archéologie égyptienne* II/1, Paris, 1954, p. 194-197; É. DRIOTON, J. VANDIER, *L'Égypte*, 3^e éd., Paris, 1952, p. 280-281). D'autres partagent, non sans raisons, ce point de vue.

¹⁰ Pour ce dernier, il s'agirait d'« un frère cadet ou un fils d'Amenemhat III avec qui il aurait partagé le

trône en disposant d'une titulature complète, mais qui serait mort avant d'avoir pu régner seul » (J.-P. CORTEGGIANI, *L'Égypte des pharaons au musée du Caire*, Le Caire, 1986, p. 83-84, n° 44).

¹¹ J. DE MORGAN, *op. cit.*, p. 104-105.

¹² « Mais il y a aussi peu de chances d'y introduire un souverain nouveau ayant véritablement régné qu'il

y en a de pouvoir intercaler un nouveau Bourbon entre Henri IV et Louis XVI. » (Lettre de G. Maspero, publiée par J. de Morgan [*ibid.*, p. 105]).

¹³ *Ibid.*, p. 106.



¹⁴ H. CARTER, *The Tomb of Tut.Ankh.Amen I*, New York, 1963, p. 44; *ibid.*, II, p. 26, p. 28, et p. 98.






été intronisé, sous le nom de Nebkheperkheperourê¹⁵. La présence du nom *Nj-Mj't-R'* imprimé sur la bulle sigillaire démontre :

1. Que son successeur était déjà en place et que les funérailles se déroulent sous son règne dans la mesure où il est déjà doté de son cartouche d'intronisation ;

2. Que Hor a été enterré par un successeur ainsi nommé. Il s'ensuivrait que l'on dût imaginer un successeur répondant au nom de *Nj-Mj't-R'*, rédigé sous la forme la plus classique qui soit.

Le problème du sceau est difficile à résoudre de façon satisfaisante en se fondant sur de simples conjectures. Il faut pour cela recourir à d'autres arguments.

Admettant, comme simple hypothèse, une identité entre le roi Hor de Dahchour et le roi Hor I^{er} du papyrus de Turin () , ce roi n'aurait vécu que sept mois selon le papyrus de Turin¹⁶. D'après ce document, le prétendu Hor I^{er} s'inscrit derrière Renseneb (4 mois de règne), venant lui-même à succéder à Sobekhotep I^{er} fils de [...], l'expression « fils de [...] »¹⁷ marquant l'amorce de l'expression plusieurs fois attestée au P. de Turin, « fils du père divin Untel » ; c'est donc quelqu'un qui n'est pas d'ascendance royale. Mais si l'on accepte le classement proposé par J. von Beckerath, classement conjectural, ce dernier est donné comme un certain Kaÿ-Amenemhat Sedjefkarê¹⁸, c'est-à-dire Amenemhat VII. Le second souverain répondant au nom de () se trouve également au P. de Turin¹⁹. Il ne reste plus, pour celui-ci, que le nombre des jours : « 18 ». La lacune qui s'étend entre ce nombre et la fin du cartouche est suffisamment importante pour imaginer un nombre correspondant à des années de règne. Si l'on en croit le premier souverain de la lignée, qui se trouve au début de la colonne VIII du Canon de Turin, Nehsy, nous avons là la XIV^e dynastie, dite « Xoïte » par Manéthon (fragment 41a-c : l'Africain et Eusèbe : éd. Waddel 1956, p. 74-75), qui règne parallèlement à la XIII^e au Nord.

Si l'on tient maintenant à éliminer toute possibilité de rapprochement entre ces trois souverains, l'équation () = () n'est pas si simple *a priori*. Le premier se lit bien, sans ambages, *3w-jb-R'*, le second *3wwt-jb-R'*, avec la marque du pluriel. La graphie du second, quoique rédigé sous le règne de Séthy I^{er}, n'induit pas automatiquement l'identité avec le premier. On peut, en raisonnant par l'absurde, imaginer que le nom postulant à la quatorzième position de la XIII^e dynastie, () , ainsi que son homonyme de la XIV^e dynastie, pourrait bien évoquer une volonté de surenchère par rapport à celui d'*3w-jb-R'*. Il est fréquent que, tout en s'inspirant du nom d'un roi plus ancien, on rajoute des éléments de façon à ne pas le confondre avec lui. La marque du pluriel, en l'occurrence, peut permettre de distinguer *3w-jb-R'* « Rê est épanoui de cœur » – où  est un attribut – de *3wwt-jb-R'* où l'élément  *3wwt*, apparaît plutôt comme un substantif.

¹⁵ M. GABOLDE, *D'Akhenaton à Toutânkhamon*, Collection de l'Institut d'archéologie et d'histoire de l'Antiquité 3, Lyon, 1998, p. 207-208, n. 1506 ; p. 262, n. 1853.

¹⁶ A.H. GARDINER, *The Royal Canon of Turin*, Oxford, 1959, pl. III, col. VI, frag. 76-77, ligne 17. Ce serait d'ailleurs plus 7 années que 7 mois, quoiqu'une lacune s'étende entre le déterminatif du roi Aouibré


et le chiffre « sept ». Cependant, le chiffre de Renseneb (col. V, frag. 76-77, ligne 16) coïncide avec un nombre de mois, et il s'ensuit que dans la ligne de son successeur Aouibré, le scribe, sous-entendant *jr~n*, s'aligne sur un nombre de mois, car l'espace pour indiquer les années, qui réapparaît plus bas (col. V, frag. 76 et 78, ligne 18-20), est nettement plus court. La conclusion qui s'impose est qu'il

s'agit bien de mois et non d'années.





¹⁷ A.H. GARDINER, *The Royal Canon of Turin*, Oxford, 1959, col. VI, frag. 76, 77, 70, ligne 15 = GLR II, 13.

¹⁸ J. VON BECKERATH, *op. cit.*, p. 203, 15. Voir également A. ERMAN, *ZAS* 33, 1895, p. 142.

¹⁹ A.H. GARDINER, *op. cit.*, col. VIII, frag. 98, 100, ligne 12 = GLR II, 60.

Notons, au sujet de la forme des noms royaux, que le baroquisme résidant dans la surmultiplication des éléments et le mélange des noms d'intronisation et de naissance à l'intérieur d'un cartouche est assez typique de la Deuxième Période intermédiaire, alors que l'impédité, classicisme et sobriété sont des maîtres mots des scribes royaux de la XII^e dynastie. De ce point de vue-là, on placerait plutôt d'emblée le cartouche  dans la dynastie de Licht.

En admettant cette possibilité, qu'un roi ayant régné peu de temps n'ait pas été mentionné dans les listes royales officielles peut se comprendre, car plusieurs souverains, attestés par les documents, ne figurent pas sur ces listes, notamment le papyrus royal de Turin ou les listes d'Abydos. Nebtaouyrê Montouhotep IV, par exemple, entre dans ce cas de figure, alors qu'il a au moins régné deux années pleines, d'après les inscriptions laissées au Ouâdi-Hammâmât. Il faut donc souligner que si l'hypothèse d'une absence des listes, surtout au vu du mobilier funéraire, est extrême, elle ne doit pas être rejetée pour autant. Même si la logique de noms identiques semble plaider pour l'identité d'Aouibrê et d'Aoutibrê, comme deux graphies différentes d'un seul et même souverain, Aouibrê Hor peut s'avérer être un personnage encore différent des deux rois nommés Aoutibrê, appartenant respectivement à la XIII^e et à la XIV^e dynasties.

Aussi, dans la perspective du classicisme de la graphie , une autre hypothèse reste possible : celle qu'Aouibrê ait constitué, comme pourraient le montrer des scarabées commémoratifs de son règne (cf. *infra*), un modèle pour des souverains postérieurs. Notamment pour les 17^e et 12^e souverains respectivement des col. VI et VIII du P. de Turin, nommés tous les deux . Un autre roi semble d'ailleurs souscrire à la mode d'incorporer l'élément  dans son cartouche. Il s'agit de Aoutrênebef²⁰ : .

Venons-en maintenant à d'autres pièces découvertes dans le commerce, évoquant toutes un roi Hor.

D'emblée, il convient d'insister sur le fait qu'un savant au-dessus de tout soupçon, Gauthier²¹, figure parmi ceux qui défendirent la thèse de J. de Morgan, notamment avec M. Pieper²². Gauthier, en 1907, reprenant la thèse de Morgan, écrivait d'une façon aussi péremptoire que Maspero prétendait le contraire : « En réalité, la place du roi Hor entre Sanousrit III et Amenemhât III, bien qu'elle dérange nos prévisions, est certaine ; la question subsiste seulement de savoir auquel de ces deux souverains il a été associé. La faïence de Berlin fait pencher en faveur de l'association avec Amenemhât III, mais le scarabée copié au Caire par M. Legrain résout le problème en faveur de l'association avec Sanousrit III²³ ». Aujourd'hui, l'idée d'association au trône ou de corégence semble plutôt battue en brèche comme une vue de l'esprit. Il reste simplement à traiter de l'existence de cette documentation qui ne permet pas de conclure, comme on le faisait jadis, sur la base de l'association de deux noms royaux se succédant dans le temps, au concept de corégence.



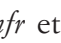
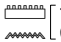
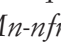
²⁰ *Ibid.*, col. VIII, frag. 97, ligne 3.

²¹ *GLR* I, p. 317-319.

²² M. PIEPER, *Die Könige Aegyptens zwischen dem*

mittleren und neuen Reich, Berlin, p. 19-20, (n° 70)

²³ *GLR* I, p. 317, n. 1.

L'analyse n'est pas simple. Le premier document (scarabée 1) est une édition de scarabée connue par un exemplaire de l'ancienne collection de Lady Meux²⁴ et un autre de la collection de G. Fraser, provenant, selon lui, de Dahchour²⁵. Ce dernier est en stéatite auto-glaçurante verte (16 × 11 × 7). Il fait aujourd'hui l'objet d'une excellente reproduction dans le corpus des scarabées de Bâle²⁶. Sur le plat est gravé le nom , ce dernier signe étant réduit à un tout petit cercle, placé dans la partie basse ; à ce nom, très bien écrit, s'ajoutent clairement deux noms de pyramides : , *Mn-nfr* et , *Mn-'nh*, respectivement les noms des pyramides de Pépy I^{er} et de Pépy II à Saqqâra-Sud²⁷, site qui se trouve au nord de la pyramide d'Amenemhat III. Le signe de la pyramide ne peut être confondu avec le pain : la base du monument est représentée afin d'éviter une confusion éventuelle. Il faut rajouter à ces deux éléments une autre empreinte de sceau, laquelle provient d'Ouronarti²⁸, comparable mais qui n'appartient pas à un scarabée de la même édition. Quoique lacunaire, l'inscription livre les hiéroglyphes qui peuvent être rendus par , *Mn-nfr* et par , *Mn-'nh* d'où l'on peut déduire que les noms des pyramides ne revêtent, dans le cas présent, qu'une valeur prophylactique. La découverte du scarabée d'Ouronarti (scarabée 2), dans un contexte archéologique pourtant avantageusement tourné vers l'époque de Sésostri III – il a fondé le fort en l'an 16 et y a laissé une inscription historique –, pourrait plaider avantageusement pour une datation de la XII^e dynastie. La présence de deux noms de pyramides des deux plus grands souverains de la VI^e dynastie n'est pas démentie du fait que le nom de Nebty du protocole de Hor (*nfr h'w*) rappelle les noms d'Horus et de Nebty de Pépy II (*ntr h'w*), sans compter, comme on le verra, que son nom d'Horus (*h'p-jb-tj.wj*) s'ancre également dans la VI^e dynastie dans la mesure où il rappelle, tout comme les éléments du protocole d'Amenemhat I^{er}, le nom d'Horus de Téli (*h'p-tj.wj*). Les noms de *Mn-nfr* et de *Mn-'nh* ne reposent pas forcément sur une volonté de jeu graphique mais pourraient plutôt plaider pour une volonté de raccorder son règne à la solidité du passé représenté par la VI^e dynastie, comme d'autres souverains aussi distingués qu'Amenemhat I^{er}, avant lui. De plus, les deux noms des deux pyramides de Pépy I^{er} et de Pépy II sont associées²⁹ et, d'une certaine façon, les pyramides de Saqqâra-Sud des deux souverains de la VI^e dynastie étaient, du temps de Hor, outre celle d'Amenemhat III, les plus proches de sa tombe³⁰. À tout le moins, ces éléments décoratifs associés à sa titulature semblent représenter des indices d'un rapprochement avec l'Ancien Empire memphite plus qu'il ne souligne la légitimité de la dynastie de Licht. Ce serait la première fois, en effet, qu'un souverain évoquât, à la XII^e dynastie, des éléments témoignant d'une volonté d'attache politique à Memphis. Toutefois, le choix qui

²⁴ GLR I, p. 318, VI = E.A.W. BUDGE, *Catalogue of the Lady Meux Collection*, Londres, 1896, p. 196, (n° 376). On sera frappé par la date de cette publication.

²⁵ G. FRASER, « Notes on Scarabs », *PSBA* 21, 1899, pl. 2/25 ; *id.*, *A Catalogue of the Scarabs belonging to George Fraser*, Londres, 1900, n° 40 et pl. II. La provenance ne peut nullement être considérée comme certaine ; c'est vraisemblablement

là un élément déduit de la part de Fraser.

²⁶ E. HORNING, E. STAEHELIN (éd.), *Skarabäen und andere Siegelamulette aus Basler Sammlungen*, *ÄDS* 1, Mayence, 1976, n° 69, pl. 4.

²⁷ *Ibid.*, n° 69 et pl. 4. Sur la pyramide de Pépy I^{er} : (Métyrê/Pépy-)Men-nefer : *GDG* III, p. 38 ; *GLR* I, p. 151, I ; sur celle de Pépy II, (Neferkarê/Pépy-) Men-ânkh : *GDG* III, p. 36 ; *GLR* I, p. 169, I. Ces deux pyramides correspondent aux groupes G et H : PM III,

p. 82. Sur les deux pyramides de Téli et de Pépy, voir C. WILKE, « Zur Personification von Pyramiden », *ZÄS* 70, 1934, p. 56-83.


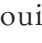

²⁸ D. DUNHAM, *Uronarti, Shalfak, Mirgissa, Second Cataract Forts* II, Boston, 1967, p. 79, n° 411 et p. 41 (H. 14.5).

²⁹ *GLR* I, p. 161, XLVIII B

³⁰ La pyramide de Pépy II se trouve à 4,5 km à vol d'oiseau ; celle de Pépy I^{er} à 5 km.

est fait en ce qui concerne son inhumation le rattache très clairement à la tradition de la XII^e dynastie la plus pure, ce qui n'empêche pas le respect des grands personnages et des monuments du passé.

Le « scarabée 1 » répond au type de profil 2 c de G.Th. Martin³¹ ; pour le dos, il répond au type 10³². Il en ressort que les deux éditions de scarabées sont, en effet, postérieures au règne de Sésostri III : les caractéristiques d'un des scarabées – d'après l'analyse du dos – répondent aux critères de la Deuxième Période Intermédiaire. Pourtant, l'édition du corpus de Bâle montre qu'il s'agit d'un petit scarabée alors que les scarabées royaux de la XIII^e dynastie – ceux de Khendjer, de Sobekhotep IV, de Neferhotep, du père divin Haânkhef sont d'à peu près de l'ordre de 26, 20, 22, 21, 25 mm³³. Pratiquement tous se situent au-dessus de 20 mm de long. Il est vrai également que l'incision est d'une très grande qualité et tranche de façon étonnante par rapport aux noms des plaquettes reproduisant le cartouche d'intronisation d'Amenemhat III³⁴. Tout au plus s'agirait-il d'un scarabée commémoratif, comme il en existe tant pour les souverains officiels de la XII^e dynastie ; mais quel aurait été l'intérêt de commémorer le règne d'un roi ayant régné sept ans ou sept mois, à moins qu'il n'eût une importance que nous ne sommes plus en mesure aujourd'hui d'apprécier ? D'où il appert que ces documents, si petits soient-ils, appartiennent cependant indubitablement à la XIII^e dynastie qui manifeste une grande propension à se rattacher à des souverains de la XII^e dynastie.

La complexité du problème s'accroît en vertu d'une émission de scarabée combinant les noms Khâkarê et Aouibrê, entouré par des souhaits de même nature que ceux que l'on voit accompagner le premier nom royal. Les signes prophylactiques sont répartis de part et d'autre de l'axe du nom double formé par  : *ʒw, jb, R'/hʒ, kʒ* (> *ʒw jb-R'/hʒ-kʒ -R'*), c'est-à-dire  (Aouibrê/Khâkaourê). Un exemplaire de cette édition (scarabée 3) a été copié par Legrain dans une collection particulière au Caire³⁵ dans une étude où l'auteur en profite pour présenter une synthèse sur les divers scarabées de Hor. Un autre exemplaire (scarabée 4) se trouve dans les collections du British Museum³⁶. De part et d'autre de ce double nom, se lisent les signes , c'est-à-dire des hiéroglyphes que l'on trouve sur la première édition du scarabée présentée ci-dessus, pour former les noms de pyramide de Pépy I^{er} et de Pépy II. Sur la base de cette similitude, on peut présumer que ce document appartient à la même fourchette chronologique que le scarabée 1, quoique les publications ne livrant pas de représentation des dos et des profils, il soit difficile de les raccorder à une typologie spécifique. En outre, de telles légendes, associant le nom d'un roi avec celui d'un successeur, ne sont pas uniques. Le British Museum abrite dans ses collections un scarabée combinant les noms de Sésostri II (Khâkheperrê) et de Sésostri III

³¹ G.Th. MARTIN, *Egyptian Administrative and Private-Name Seals*, Oxford, 1971, pl. 54.

³² *Ibid.*, p. 5.






³³ E. HORNING, E. STAHELIN (éd.), *op. cit.*, p. 211-213.

³⁴ *Ibid.*, n° 70 (par exemple).

³⁵ G. LEGRAIN, « Un scarabée à double nom royal », *ASAE* 6, 1906, p. 137-138.

³⁶ H.R. HALL, *Catalogue of Egyptian Scarabs, etc. in the British Museum I, Royal Scarabs*, Londres, 1913, p. 14, n° 137 (inv. n° 37652).

(Khâka(ou)rê)³⁷, tandis qu'un autre place ensemble, sur un mode plus complexe, ceux d'Amenemhat II et de Sésostri II³⁸. Là encore, la prudence s'impose, car la juxtaposition sur un scarabée de deux noms royaux ne suppose en aucun cas une relation étroite entre l'un et l'autre et, *a fortiori*, que l'un fût le successeur de l'autre. Les noms royaux de la XII^e dynastie passent pour des phylactères, et l'on se souviendra que la XII^e dynastie constitue un modèle de référence parmi les rois de la XII^e, qui suivent leur exemple, au plan politique et artistique. Il ne faut donc pas écarter, *a priori*, ni la possibilité, pour Aouibrê, d'avoir voulu associer, comme tant d'autres, son règne à celui d'un souverain comme Sésostri III ayant marqué son temps et, en tout cas, le site de Dahchour, ni l'association de deux destins ni encore le fait que l'on ait voulu, plus tard, souligner le fait que Hor était associé, d'une façon ou d'une autre, à Sésostri III.

Au British Museum se trouvent trois autres scarabées. L'un (n° 28813, scarabée 5) porte le nom , *3wt-jb-Hr*, sans doute pour Aouibrê Hor³⁹, encadré par deux uraeus () et deux figures d'Horus () pouvant plaider pour une volonté d'évoquer la présence de deux divinités du Fayoum, Horus de *Chedet* et Renenoutet⁴⁰. Le deuxième (n° 39436, scarabée 6) porte la légende , *3wt-Hr* sans doute pour *3wt(-jb-R^c)-Hr*, la figure du faucon étant coiffée d'un pschent, une caractéristique du nom royal dans les titulatures du roi sur les légendes qui ornent le naos du *ka*. En outre, on retrouve les deux signes *'nb* et *nfr*, faisant écho aux noms des pyramides *Mn-nfr* et de *Mn-'nb*, que l'on trouve dans les scarabée 1 et 2, et qui plaident plutôt pour un jeu graphique. Les noms royaux sont disposés au-dessus du signe de l'or et du signe *nfr* posé à plat⁴¹. Or, on sait que deux signes *nfr* équivalent à la valeur *R^c*. Le dernier (n° 39690, scarabée 6) est encore plus intéressant, car il livre la légende  « le roi de Haute et de Basse-Égypte, Hor », ce dernier étant écrit à l'aide de la face *hr* et de la bouche *r*⁴². Il est encadré par deux uraeï et sous le *r* de *hr* on aperçoit un signe *nb*. Ces scarabées ne sont certainement pas, eux non plus, commémoratifs; ils peuvent se rattacher aux besoins de son culte funéraire. Mais on ne peut exclure que certaines d'entre ces pièces proviennent de Dahchour, car le roi devait y recevoir un culte, probablement dans une chapelle placée dans le monument élevé au-dessus de sa tombe. Ces pièces, toutefois, ressemblent plutôt à des émissions de scarabées contemporaines de son règne. Les dos de tous ces scarabées, de petites dimensions, ne font l'objet d'aucune reproduction et on reste dans le doute au sujet de leur datation dans la mesure où on ne peut les raccorder à aucune typologie, surtout à celle si utile de G.Th. Martin.

À ce stade, dans leur ensemble, on constate de multiples points de convergence entre les documents qui viennent d'être présentés. Sur la base de graphies très particulières, on peut fortement suspecter l'identité entre les noms reproduits sur ces scarabées et le roi Hor de Dahchour. Ce roi a, par conséquent, une existence incontestable et il a, sans doute, une authenticité historique.

37 *Ibid.*, p. 12, n° 116 (inv. n° 39458).

38 *Ibid.*, p. 11, n° 113 (inv. n° 37673).

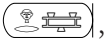
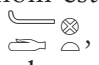

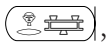


39 *Ibid.*, p. 14, n° 138 (inv. n° 39436).

40 Deux divinités du Fayoum, adorées à Crocodilopolis et à Téréouthis.

41 H.R. HALL, *op. cit.*, p. 14, n° 139 (inv. 39436).

42 *Ibid.*, p. 14, n° 140 (inv. n° 39690).

Pour terminer, il faut se souvenir que la petite plaque de fritte émaillée (Berlin n° 7670) constituait, aux yeux d'Erman, une preuve flagrante du fait qu'Amenemhat III était celui qui avait veillé à l'inhumation du roi Hor⁴³. Erman a pensé que cet objet, acheté en 1877 au Caire, pouvait provenir d'une trouvaille faite à Dahchour sans qu'il faille pour cela la rattacher spécialement à la tombe de ce roi.

Cette pièce rectangulaire est percée dans sa longueur. Sur une face, le roi Hor, représenté en taille héroïque, et dont le nom est écrit () est coiffé du pschent. Il tend un sceptre en direction d'Horus de *Bḥdt* () représenté sous l'aspect d'un faucon coiffé du pschent au-dessus d'un *serekb*. Dans les deux cas, la couronne blanche se superpose à la couronne de Basse-Égypte. Sur l'autre face, Ouadjet, sur une corbeille issue d'un lotus, est environnée de souhaits : *dj*, *'nb*, *nfr*, souhaits que nous avons déjà vus sur les précédents scarabées. Elle tend le sceptre *wꜥd* et le signe *šn*. Derrière elle, on voit, tourné dans l'autre sens, un cartouche abritant le nom () *Nj-Mꜣ't-R'*. D'après la graphie () l'identité entre le propriétaire de la pièce et le roi Hor est pratiquement certaine, car on la retrouve à plusieurs reprises dans la tombe même du roi. Il y a une totale coïncidence dans le rapport existant entre () et () tant sur la plaquette en question que sur le coffre à canopes qui se trouve à l'intérieur de la sépulture du souverain. Pourtant il est possible d'établir le raisonnement suivant articulé en six points :

1. Il est évident que la présence du cartouche *Nj-Mꜣ't-R'*, au revers de la pièce, ne saurait démontrer, *a priori*, une succession entre Amenemhat III et Hor, pas plus que les scarabées portant les noms de Sésostri III et d'Aouibrê n'impliquent une succession de ces deux rois ;

2. Il ne saurait non plus laisser croire, envisagé isolément, que Hor a été enterré par un roi répondant au nom de *Nj-Mꜣ't-R'* ;

3. Isolé, il peut tout aussi bien traduire l'admiration de Hor pour un règne à la grandeur duquel il aurait souhaité se rattacher. Le fait que Hor soit enterré à proximité d'une des deux pyramides d'Amenemhat III montre qu'il y a de fortes chances que le *Nj-Mꜣ't-R'* dont il est question soit pourtant Amenemhat III. En effet, Hor a pu, de son vivant, honorer le culte du roi d'Amenemhat III avant de se faire inhumer dans le complexe funéraire de son auguste prédécesseur ;

4. Toutefois, cette argumentation ne suffit pas, car ce serait compter sans le sceau d'un *Nj-Mꜣ't-R'* sur le coffre à canopes qui indique, au moment de l'inhumation, la présence physique du souverain appelé à régner sous ce nom ;

5. L'hypothèse de Maspero puis de D. Arnold⁴⁴ d'une réutilisation d'un sceau royal par les prêtres chargés d'assurer le culte d'Amenemhat III à Dahchour me semble dénuée de tout fondement institutionnel. Le sceau portant le cartouche d'intronisation appartient en propre au souverain ; il est sa marque personnelle. On ne le retrouve pas sur la caissette à parfums du trousseau funéraire de Noubhetepkhered, alors que celle-ci est contemporaine

⁴³ A. ERMAN, ZÄS 33, 1895, p. 143.








⁴⁴ D. ARNOLD, *Die Pyramidenbezirk des Königs Amenemhat III. in Dahschur I. Die Pyramide*,

ArchVer 53, Mayence, 1987, p. 94 : « Diese Restaurationstätigkeit könnte man vielleicht in die Zeit des Königs Auire Hor datieren, als der

Pyramidenbezirk als Begräbnisort des Königs und der Prinzessin Nubhetepkhered auserkoren wurde. »

du roi Hor. Les sceaux retrouvés attestent du nom d'un courtisan répondant au nom de Senebtyfy⁴⁵, ce qui montre que celui-ci a veillé à l'inhumation de la princesse. Si Noubheteptikhered a été enterrée par les soins d'un civil, alors on conviendra que *Nj-M3't-R'* a procédé personnellement à l'inhumation de son prédécesseur et y a déposé son empreinte ;

6. Si en revanche on admet l'équivalence entre le *Nj-M3't-R'* de l'objet et Amenemhat III, alors on conviendra qu'il y a de grandes chances que le *Nj-M3't-R'* du sceau des vases canopes de Hor fasse également allusion à ce dernier.

En dernier lieu, plusieurs remarques viennent à l'esprit au sujet de la plaquette de Berlin. Elle évoque un aspect essentiel car l'objet suggère un « lien » étroit entre  Hor et l'Horus de *Bhdt*. D'ailleurs, le faucon représenté à l'intérieur du cartouche est coiffé du pschent, à l'instar du hiéroglyphe servant à désigner le dieu, tandis que le fronton de la chapelle abritant la « statue de *ka* » porte la silhouette du Béhédite accompagné de l'inscription : « le Béhédite, le dieu grand, au plumage bigarré, seigneur du ciel⁴⁶ ». On notera que Hor, comme nom de naissance, est communément employé au Moyen Empire⁴⁷. Et il est vrai que dans le cadre des prénoms royaux de la XII^e dynastie, il détonne par rapport à *S-n-Wsrt* et *Jmn-m-h3t*. Le P. de Turin (col. X, frag.150, 4)⁴⁸ fait bien apparaître un roi  qui règne après un roi Seth  (col. X, frag. 150, 2), avec, comme intermédiaire, un roi  (col. X, frag. 150, 3), mais il est vrai que ce morceau est isolé et ne plaide pas pour un fragment de liste royale ordinaire, tant les noms des « souverains » nommés accusent une analogie avec des dieux⁴⁹. Ajoutons également que le nom de naissance du roi Hor, écrit avec le pschent, induit une identité entre celui-ci et Horus, comme patron dynastique. Cela dit, il s'avère que l'idée que Hor ait eu un lien avec *Bhdt* est à prendre en considération, sans retenir pour autant une ancienne hypothèse de Gauthier⁵⁰, selon qui il eût été tentant de rapprocher de ce document une stèle découverte à Edfou (*Bhdt*) et évoquant le  « gouverneur Hori » (*h3tj-ꜥ Hry*), également nommé  « fils royal Hori » (*s3 nswt Hry*)⁵¹. Malheureusement, cette stèle est d'un style si pauvre qu'il est difficile d'y voir l'esquisse d'un monument destiné à un futur souverain, à moins d'imaginer dans cet obscur personnage un usurpateur, qui s'offre le luxe d'une stèle remplie de caractères provinciaux. De plus, un tel rapprochement entre ces deux personnages est contredit, d'une part par le nom,  *Hry*, d'autre part par le mobilier de la tombe du roi. Il semble d'ailleurs que nombre de « fils royaux » aient résidé à Edfou dans le courant de la XIII^e dynastie. Mais la *Bhdt* dont il est question dans cette plaquette semble d'abord faire allusion à l'origine d'Horus dans le Nord, avant de connoter Edfou, son équivalent méridional.

45 J. DE MORGAN, *op. cit.*, p. 109, fig. 259.

46 *Ibid.*, fig. 213 et fig. 215.






47 *PN* I, 245, 18.

48 A.H. GARDINER, *op. cit.*, col. X.

49 Ces noms, placés au début d'une colonne, font écho à la stèle de l'« an 400 » de Tanis, qui date de Ramsès II, où l'on évoque le règne de Seth.

50 *GLR* I, 318, n. 4.

51 CGC 20329 (G. DARESSY, « Notes et remarques », *RecTrav* 14, 1893, p. 23-24) ; H.O. LANGE, H. SCHÄFER, *Grab- und Denksteine des Mittleren Reichs* I, Le Caire, 1902, p. 342 ; *ibid.*, IV, pl. XXIV.

En revanche, il convient de noter que l'épithète *ꜥw-jb* est associée, dans l'onomastique locale, à Horus d'Edfou, ne serait-ce que dans l'anthroponyme , *Hr-ꜥw-jb*⁵², *ꜥw* étant écrit avec le signe *jmꜥb*. Or, la septième heure du jour est nommée , *Hr-m-ꜥw-jb* et un titre de Khonsou  est *Hr nb-ꜥw-jb*⁵³. Il s'ensuit donc que le lien entre les noms de naissance et de couronnement du roi Hor n'est pas fortuit dans la mesure où il fait écho à une relation entre Horus et l'épithète *ꜥw-jb*. Ceux qui ont composé la titulature du roi ne pouvaient en aucun cas ignorer ce fait, d'autant que des noms tels que  (PN I, 1) ou  (*loc. cit.*) sont attestés à l'Ancien Empire et au Nouvel Empire. Les noms de Hor offrent une intéressante complémentarité religieuse qui joue, en outre, sur le fait que derrière Horus se cache le disque solaire, le Béhédite, courant d'Orient en Occident.

En définitive, on retiendra simplement de ces petits documents l'apparence d'une relation étroite entre Sésostri III, Hor et Amenemhat III. Bien entendu, ceux sur lesquels porte l'exposé ne permettent pas en eux-mêmes de livrer des réponses à une question historique car il reste une grande part d'incertitude ; un faisceau d'éléments reposant sur une analyse stylistique, archéologique, ainsi qu'un examen portant sur les épithètes royales (sur lesquelles on reviendra plus bas, cf. *infra* 2, b, a) s'avère donc nécessaire.

b. L'alignement des tombes

Si l'on choisit d'étudier le problème sous l'angle architectural, une première remarque vient à l'esprit : il est clair que toutes les tombes qui s'ouvrent dans le secteur nord de la pyramide d'Amenemhat III ont été construites à la même époque, en prévision de l'inhumation de membres de la famille du souverain. Si l'on en croit les ouvertures repérées, celles-ci étaient au nombre de dix. Les puits d'accès sont parfaitement alignés. Il faut sans doute rajouter une onzième tombe, de même nature, sise au sud. De ces tombes, deux surprennent par leur taille : il s'agit de celles de Hor et de Noubhetepkhered, qui correspondent aux n^{os} 1 et 2. Les autres (n^{os} 3 à 10) sont de dimensions beaucoup plus modestes ; ce sont de simples excavations au fond desquelles s'ouvre une chambre funéraire ; le décrochement au pied pour les canopes n'est pas indiqué, contrairement à celles qui s'inscrivent dans la cour sud-ouest de la pyramide septentrionale, c'est-à-dire celle de Sésostri III⁵⁴. Ces structures sont toutes dotées, au fond de la tombe et en direction de l'est, de niches destinées aux coffrets à canopes⁵⁵. C'est là, à la XII^e dynastie, la disposition ordinaire de ces coffrets, quand le caveau s'y prête⁵⁶.

⁵² CGC 20530 (Ch. KUENTZ, « Deux stèles d'Edfou », *BFAO* 21, 1923, p. 110-111, et n. 4) : stèle provenant d'Edfou. Le nom est consigné de façon incomplète dans PN I, 1, 6.

⁵³ G. DARESSY, « Les formes du soleil aux différentes heures de la journée », *ASAE* 17, 1917, p. 207, cité par Ch. KUENTZ, *op.cit.*

⁵⁴ J. DE MORGAN, *op. cit.*, plan après p. 48, fig. 105. Ces puits étaient tous vides : *ibid.*, p. 78.

⁵⁵ Il y a lieu, cependant, de croire que toutes ces tombes comportaient ce détail architectural, dans la mesure où il apparaît clairement sur le plan de la princesse Noubhetepkhered (*ibid.*, p. 107, fig. 249).

⁵⁶ Que l'on considère, par exemple, la disposition

des éléments du mobilier funéraire dans les galeries inférieures des princesses de la pyramide septentrionale (*ibid.*, p. 58, fig. 128 ; A.C. MACE, H.E. WINLOCK, *The Tomb of Senebtisi at Licht*, New York, 1916, p. 6, fig. 1).

On part d'ordinaire du principe que les tombes creusées au nord de la pyramide d'Amenemhat III étaient prévues pour des membres «secondaires» de la famille royale. Si elles s'ouvrent dans le téménos de la pyramide, elles sont néanmoins isolées à l'extérieur du mur à redans qui cerne le monument même⁵⁷, l'existence de ce mur à redans n'étant pas connue du temps de J. de Morgan. On notera que, contrairement aux tombes n^{os} 3 à 8, la chambre funéraire de Noubheteptikhered se trouve sous l'espace correspondant à la première enceinte. De plus, détail intéressant, la tombe du roi Hor, si l'on en croit le relevé très précis de D. Arnold, présente un axe légèrement dévié par rapport aux tombes numérotées 2 à 8, ce qui ne saurait indiquer que la construction fut entreprise à une époque postérieure. De plus, contrairement à la tombe de Noubheteptikhered, la tombe de Hor est entièrement construite dans l'espace sis entre la première et la seconde enceinte.

Trois remarques doivent être formulées au sujet de l'alignement et de l'utilisation des tombes :

1. À la XII^e dynastie, on sait – la tradition tardive au sujet de Porramanrès/Manrès/Ismandès en est garante – que la pyramide où est inhumé Amenemhat III n'est autre que celle de Haouâra, qui domine le Fayoum et qui est associée aux travaux de défrichement de cette zone marécageuse, alors qu'aucune tradition ne s'est attachée à Dahchour. Si Hor avait voulu se rattacher au culte d'Amenemhat III, il n'aurait pas choisi de se faire enterrer à Dahchour ;

2. Cela implique plusieurs choses. Avant que son règne ne devînt si prometteur, Dahchour apparaissait indubitablement comme le lieu définitif de la sépulture d'Amenemhat III ; le déplacement à Haouâra et de sa capitale à Chedet-Crocodilopolis est une conséquence de sa politique au Fayoum⁵⁸. Et, dans ce cas de figure, Amenemhat III, intronisé, intègre (comme il l'a fait temporairement pour sa sœur, Neferousobek, à Haouâra) la tombe de Hor à son premier complexe funéraire, alors qu'il n'est pas encore définitivement construit, même s'il a été mené à terme au cours du règne. L'abandon du chantier expliquerait alors le fait que les tombes sises dans l'alignement des deux caveaux de Hor et de Noubheteptikhered, au nord de la pyramide d'Amenemhat III, soient restées inutilisées, en attente d'occupants ;

3. On ajoutera qu'une inhumation de Hor à la XIII^e dynastie impliquerait une véritable mémoire de lieux abandonnés dans la mesure où le culte des souverains de la XII^e dynastie n'a pas été entretenu au-delà des premiers règnes de la XIII^e dynastie ; les lieux, en l'espace de plusieurs générations, se recouvrent de sable, et on imagine assez mal une réutilisation dans de telles conditions, où une tombe dans l'enceinte d'une pyramide attendrait un locataire qui n'aurait régné que quelques mois. Alors qu'une utilisation contemporaine de la construction de la pyramide – une ligne de caveaux en attente d'éventuels décès survenant dans la famille royale étant construite au préalable – est, quant à elle, beaucoup plus plausible ;

⁵⁷ D. ARNOLD, *op. cit.*, pl. 36.

⁵⁸ On peut présumer que la statue d'Amenemhat III jeune, découverte à Haouâra, a été alors déplacée à partir de Dahchour.

4. La légère déviation du tombeau de Hor peut apparaître comme l'indice d'une construction postérieure aux précédentes et, par conséquent, adaptée à l'inhumation du roi, et non une sépulture choisie par hasard. Elle apparaîtrait, dans ce cas, comme un rajout postérieur qui s'expliquerait dans la mesure où on aurait déjà procédé à l'inhumation de Noubheteptikhered dans un caveau destiné à une femme. La mort de Hor serait, dans ce cas, postérieure à l'enterrement de celle-ci ou éventuellement contemporaine ; à moins que les deux décès n'aient eu lieu en même temps. Les autres tombes ne convenaient en aucun cas à la stature d'un personnage royal. Aussi, fut-il nécessaire de creuser une autre tombe, laquelle, n'ayant pas été construite en même temps que les autres, présentait un axe légèrement décalé ;

5. Corollaire de la précédente proposition : l'aménagement d'une tombe réclamant un certain temps, il appert que l'inhumation s'est déroulée dans les premières années de *Nj-Mj't-R'*.

c. La structure du caveau

Les architectes ayant procédé à la construction de la tombe de Hor ont construit l'infrastructure à la base d'un puits de plus de neuf mètres de profondeur, large de 2,40 m et profond de 9 m, à la base duquel on avait procédé à une excavation horizontale d'environ 4 m de long destinée à accueillir la chambre funéraire. La construction du caveau ayant été réalisée, en blocs parfaitement ajustés, la plus grande partie du vide fut comblée, les maîtres d'œuvre ayant pris soin de laisser une descenderie maçonnée à l'aide de briques crues⁵⁹.

Afin d'éviter les conséquences du tassement dû à l'énorme pression des matériaux, la couverture du caveau est assurée par deux séries de quatre dalles qui se contrebutent et reposent elles-mêmes sur deux premières assises portant une dernière assise, plus large et plus haute que les deux précédentes et reposant sur la dalle de sol⁶⁰.

L'accès au caveau est, quant à lui, couvert par une dalle plate reposant sur quatre assises au-dessus des dalles de sol. Au fond, une niche avait été ménagée pour le coffre renfermant les vases-canopes, tandis qu'un sarcophage en pierre s'adaptait exactement aux contours de la pièce. Le parfait encastrement des différentes pièces du puzzle est surprenante. En effet, le bord de la cuve du sarcophage en pierre se trouvait au même niveau que celui du corridor d'accès⁶¹. Sans doute, un dispositif retenait, plus haut, le couvercle, tandis que le coffre quadrangulaire en bois dont la longueur coïncide parfaitement avec la largeur de la descenderie, y fut déposé avec soin à l'horizontale.

Les dimensions aidant, il y a de grandes chances pour que le sarcophage en bois ait lui-même été descendu à l'horizontale, comme il convenait à un personnage de rang royal. On notera que le niveau de la cuve du coffret à canopes correspond, lui aussi, à celui de la cuve du sarcophage. La hauteur laissée au-dessus de la cuve à canope permettait d'y introduire,

⁵⁹ J. DE MORGAN, *op. cit.*, p. 89, fig. 208 et 242.

⁶¹ *Ibid.*, p. 102, fig. 243 et p. 103, fig. 244 et

⁶⁰ *Ibid.*, p. 103, fig. 244 bis.

244 bis.

sans difficulté, le coffre en bois. De sorte qu'il est évident, d'après la disposition des lieux, que tous ces éléments étaient en place à l'origine et qu'ils attendaient le moment de l'inhumation. Il est impossible d'imaginer, compte tenu de l'exactitude et la parfaite adaptation des éléments entre eux, que le coffret à canopes et le sarcophage n'eussent pas été déposés, à l'origine, dans les espaces adaptés à cet effet. Le fait que chaque élément ait été parfaitement calculé saute aux yeux, dès lors que l'on étudie le plan et les coupes.

Un dispositif, comparable à celui mis en place pour le roi Hor, n'est pas unique si l'on se rapporte, par exemple, à la tombe de la fille royale Noubheteptikhered qui présente le profil d'une tombe féminine. En effet, la niche à canopes ne se trouve pas dans le prolongement du corps, mais dans un recoin se trouvant près des pieds, à gauche⁶². J. de Morgan ne s'est pas donné la peine d'en reproduire les profils, car la tombe présentait de très nombreuses similitudes avec celles qui avaient été découvertes « dans la nécropole voisine de la pyramide du nord⁶³ ». On a l'impression, en comparant, et les sarcophages et les dispositions respectives des caveaux de Hor et de Noubheteptikhered, que leurs plans répondaient à un souci d'adapter l'espace à des individus de sexe masculin ou féminin. Le cimetière « A » de Riqqeh, a également livré plusieurs tombes de la XII^e dynastie exactement similaires⁶⁴. Il a d'ailleurs été reconnu que le cimetière de Riqqeh était contemporain de la période qui s'étend entre les règnes de Sésostris I^{er} et d'Amenemhat III⁶⁵.

Il est possible d'admettre que la coupe de la tombe de Hor rappelle, à peu de chose près, celle du mastaba I des mastabas dits « du nord », selon l'appellation de J. de Morgan, et qui correspond, de par la niche latérale et le sarcophage cintré, à une sépulture féminine⁶⁶. Cependant, la tombe de Hor, compte tenu du couloir d'accès permettant de mettre en place le sarcophage en bois sans avoir à manœuvrer, est beaucoup plus sophistiquée et constitue un progrès par rapport aux appartements du mastaba I.

Un dispositif d'une très grande ingéniosité dont la coupe rappelle un agencement similaire s'observe dans les appartements de la pyramide nord de Mazghouneh, localité sise au sud de Dahchour. Le couvercle, placé sur une légère pente, était prêt à être glissé sur la cuve ; en même temps qu'il glissait, il venait obturer l'ouverture située derrière, au pied du sarcophage, qui communiquait avec un espace orthogonal par rapport à la chambre du sarcophage. En même temps, le couvercle couvrait une cavité dans laquelle étaient placés les vases-canopes⁶⁷.

Un procédé très semblable avait été employé pour la pyramide sud de Mazghouneh. À partir de ces dispositions, on pourrait arguer que les deux pyramides appartenaient à deux souverains ayant régné à peu d'intervalle⁶⁸. Le degré de sophistication de ces deux dispositifs, qui surenchérisse par rapport au système de la tombe de Hor ne peut que laisser imaginer,

⁶² *Ibid.*, p. 107, fig. 249.

⁶³ *Ibid.*, p. 110 ; cf. p. 17, fig. 19 ; p. 24 ; p. 32, fig. 63 ; p. 35, fig. 71 ; p. 58, fig. 128.

⁶⁴ R. ENGELBACH, *Riqqeh and Memphis VI*, BSAE 25, Londres, 1915, pl. III-IV.

⁶⁵ *Ibid.*, p. 4-5, s.v. Chapter II et pl. XVII.

⁶⁶ J. DE MORGAN, *op. cit.*, p. 17, fig. 19.

⁶⁷ W.M.FI. PETRIE, *The Labyrinth, Gerzeh and Mazghouneh*, Londres, 1912, pl. pl. XLVII-XLVIII.

⁶⁸ L'on pense depuis longtemps qu'il s'agit respectivement des monuments funéraires de Sobeknefrou et d'Amenemhat IV : PM IV, p. 76. Mais

cela est bien loin de correspondre à la réalité : A. DODSON, « Two Thirteenth Dynasty Pyramids at Abusir ? », *VarAeg* 3, 1987, p. 231-232 ; L. BARES, « A Note to the Thirteenth Dynasty at Abusir », *VarAeg* 4, 1988, p. 117-120.

tenant compte de l'évolution technologique, que celui de la tombe du souverain méconnu qui fait l'objet de la présente étude a été réalisé à une date antérieure, même si sa structure améliore les dispositifs des mastabas « du nord », apparemment réalisés sous le règne de Sésostris III.

■ 2. Le contenu de la tombe

a. Les découvertes du puits et autres découvertes fortuites

L'ouverture du puits livra une « petite statue de bois doré d'un travail très soigné, mais en fort mauvais état de conservation ⁶⁹ ». Cette statuette, en dépit de son piètre état, rappelle, en plus petit, la grande statue de *ka* ⁷⁰ dont il sera question plus loin (cf. *infra*, 2, b). Elle est qualifiée de « très bon travail » (« sehr gute Arbeit ») par L. Borchardt, chargé d'établir le catalogue du Caire. Les feuilles d'or échappées au naufrage livrent l'inscription « fils de Rê (issu) de son corps, Horus, doué de vie », le tout reposant au-dessus d'un décor d'une porte prophylactique dans un style rappelant celui de la XII^e dynastie ⁷¹. Le faucon représenté à l'intérieur du cartouche comporte, sur les ailes, l'équivalent des bandes qui caractérisent les faucons formant le nom de Sésostris II du pectoral de Sathathoriounet ⁷².

Non loin de cette statue, des fragments de panses de deux vases d'albâtre-calcite et « semblables en tous points aux canopes de cette époque » portaient la même inscription :

1. 
2. 
3. 
4. 

1 (Ô) roi Aouibrê Hor: « prends pour toi cette tienne 2 libation issue de la terre à Héliopolis (nswt 3w-jb-R' mn n=k qbħ=k pn hprw m t3 m Jwnw), 3 au moyen de laquelle l'Ennéade vit dans le Château du Benben à 4 Héliopolis ('nhw psdt jm=sn m Hwt bnbn m Jwnw); prends les (= les vases) pour toi, afin que tu puisses en vivre éternellement (mn n=k sn 'nh=k jm=sn dt) ⁷³ (b). »

Ces deux vases d'albâtre ⁷⁴ portent, légèrement abrégée, la même inscription que celle qui fut rédigée en faveur d'Amenemhat III et de Neferouptah, sœur du roi ⁷⁵, à Haouâra sur

⁶⁹ W.M.FI. PETRIE, *op. cit.*, p. 90 et fig. 209; p. 220, n° 7 et fig. 220.

⁷⁰ L. BORCHARDT, *Statuen und Statuetten* (CGC) IV, Berlin, 1934, Blatt 164, n° 1163 (daté XII^e dynastie).

⁷¹ H. SOUROUZIAN, M. SALEH, *Musée égyptien*

du Caire, Le Caire, 1987, n° 94.

⁷² *Ibid.*, n° 110 (JE 30857 = CG 52001).

⁷³ J. DE MORGAN, *op. cit.*, p. 90 et fig. 210; p. 95, n° 6.

⁷⁴ G. REISNER, *Canopics* (CGC), 1967, nos 4028-4029 et pl. VI

⁷⁵ Sur ce titre : D. FRANKE, « Anchu, der Gefolgmann des Prinzen (Grabrelief Boston MFA 1971.403 », *Miscellanea Aegyptologica* (Wolfgang Helck zum 75. Geburtstag), Hambourg, 1989, p. 67-87.


¹ | Ô princesse royale Sathathoriounet, « prends pour toi cette tienne libation ² | qui se trouve dans la terre qui engendre toute chose vivante ³ – ce sont assurément tous les produits que donne ce pays – (s3t nswt S3t-ḥwt-ḥr-Ḥwnt, mn n=ṯ qbḥ=ṯ jpn jmjw t3, wtt ḥt nbt ‘nḥt, ḥt nbt tw ddt t3 pn js pw); toute chose | vivante qui sort vraiment, toute chose qui est en lui, jaillira : tu vivras grâce à elles (wtt ḥt nbt ‘nḥt pr m ḥm m ḥt nbt jm=f, ‘nḥ=ṯ jm=sn), | tu seras en bonne santé grâce à elles (snb=ṯ jm=sn) ! | Tu vivras et tu seras en bonne santé grâce à ce souffle qui est en elle (‘nḥ=ṯ snb=ṯ m t3w pn jmj=f); elle t’engendrera, | tu sortiras et vivras dotée de chaque bonne chose que tu aimes et qui est là (wtt=f tn pr=ṯ ‘nḥ=ṯ m ḥt nbt mrt=ṯ nfrt ntt jm) ! »

Pris dans leur ensemble, les vases de Hor, ceux de Ouahka, les fragments de vases analogues appartenant à Amenemhat III et à Neferouptah et celui de Sathathoriounet revêtent une vocation spécifique. Il s’agissait de *zîrs* magiques. En vertu du texte revêtant sa panse, la libation du vase engendre, par le caractère magique qui est le sien, la plupart des offrandes nécessaires au défunt, de celles dont les silhouettes sont reproduites sur les tables d’offrandes de Neferouptah, tant l’exemplaire découvert dans sa tombe que celui qui provient de la chapelle d’Amenemhat III à Haouâra, où elle reçut un culte funéraire⁸⁰. Il s’agit là d’une partie du dispositif ayant trait au *zîr* magique. On y notera, dans le texte de Hor, la présence fortement accentuée d’Héliopolis, et spécialement du château du Benben, qui donne à la libation un caractère solaire, probablement parce que les libations sont non seulement associées à Rê mais aussi aux deux Ennéades qui siègent à Héliopolis, comme le montrent les formules des Textes des Pyramides de la stèle de Hor.

Tout incite à croire que les deux vases à libation de Hor doivent correspondre respectivement aux deux statues de *ka* – celle découverte dans le puits, et l’autre (la plus grande), dans la tombe – dont il semble qu’elles sont associées, chacune, aux deux *jtrt* de Haute et de Basse-Égypte comme on le verra plus loin. En effet, ces deux vases font naturellement penser, bien que le texte n’accrédite pas *a priori* cette hypothèse, à une double provenance de l’eau de l’inondation. Ces deux vases matérialisent en les pérennisant ainsi, auprès du défunt, la présence des deux sources (*jtrt*), de la même façon que les deux tables d’offrande de Hor formaient, on le verra, le réceptacle de ces eaux (cf. *infra*, 2, c, b). Au vu des vases d’Amenemhat III, de Neferouptah et de Sathathoriounet, il n’est pas improbable que ces deux vases à libation se trouvaient jadis dans une chapelle de culte dédiée au roi, dont les vestiges auraient disparu, à moins que les objets n’eussent été jetés dans le puits après utilisation au cours d’une cérémonie officielle.

Sur le plan de la datation, notons, chemin faisant (cf. tableau ci-dessous), que le texte de Sathathoriounet, très complet, se détache des deux autres, lesquels présentent un certain parallélisme. On tiendra compte également du parallélisme dans la disposition des textes chez Hor et Amenemhat/Neferouptah, qui comptent chacun quatre lignes, même s’il existe une grande affinité dans certains segments entre les textes d’Amenemhat/Neferouptah avec

⁸⁰ N. FARAG, Z. ISKANDER, *op. cit.*, pl. VI-VII, VIII A.

a. La forme du faucon coiffé du pschent et celle du disque solaire d'où descend l'uraeus au cou duquel pend un signe *ânkh* –  – est attestée sur deux pectoraux de Sésostri II ⁸⁵. Ce motif apparaît déjà sous le règne d'Amenemhat I^{er} à Licht ⁸⁶, mais il n'est pas employé – sur la base du nombre des titulatures conservées – sous le règne de Sésostri I^{er} ni sous celui d'Amenemhat II. En revanche, il se retrouve plusieurs fois sous les règnes de Sésostri II ⁸⁷, Sésostri III ⁸⁸, Amenemhat III ⁸⁹, Amenemhat IV ⁹⁰ et Neferousobek ⁹¹. Une plaquette ⁹² portant le cartouche de Sésostri III, où le signe est doté de l'uraeus à la queue, ne date sans doute pas de son règne; il s'agit d'un monument attestant du culte populaire pour le troisième Sésostri du nom. Les graphies du nom d'intronisation écrit Khâkarê et non Khâkaourê, ne sont pas fréquentes sur des stèles officielles du vivant du roi ⁹³ mais en revanche plus nombreuses sur les petits monuments commémoratifs ⁹⁴.

Le faucon sans le pschent, mais avec le disque solaire doté du signe *'nh* pendant au cou du serpent, sans la queue est attesté une fois sous le règne de Sésostri III ⁹⁵, tandis que le faucon accompagné du disque solaire à uraeus sans queue apparaît également une fois ⁹⁶. Le titre Horus-Rê, qui préfigure le groupe précédent, apparaît une fois sous le règne de Sésostri I^{er} ⁹⁷. On notera, pour finir, un cas où l'élément (uraeus sans queue/disque solaire) se trouve directement sur la tête du faucon. C'est le cas d'un pectoral revêtu du cartouche d'Amenemhat III ⁹⁸.

Un détail mérite d'être signalé: le signe *'nh* épouse la diagonale que forme le dos du faucon; en cela réside la différence essentielle entre les exemples du règne d'Amenemhat I^{er} et ceux des règnes de Sésostri III-Amenemhat IV-Neferousobek. On notera, en revanche, qu'on emploie fréquemment, sous les règnes d'Amenemhat III ⁹⁹, d'Amenemhat IV ¹⁰⁰ et de Sésostri III ¹⁰¹, le faucon coiffé du pschent sur les monuments royaux afin de mettre en valeur le nom d'Horus, une fois sous celui de Sésostri II ¹⁰², une fois sous celui d'Amenemhat II ¹⁰³. En revanche, cela est assez couramment attesté sous le règne de Sésostri I^{er} ¹⁰⁴ et parfois sous celui d'Amenemhat I^{er} ¹⁰⁵. Des faits précédents, il appert que l'absence du détail de la queue de l'uraeus pourrait être apparemment retenue comme un *terminus post quem* correspondant à la fin du règne de Sésostri III et au début du règne d'Amenemhat III, un critère confirmé par l'angle du signe *'nh*, au-dessus du dos du faucon (cf. *supra*). Tous ces éléments confondus – faucon au pschent, uraeus au signe *'nh* descendant d'un disque solaire, absence de queue du serpent sur le disque solaire, parallélisme du serpent et du dos du faucon – se retrouvent de chaque côté de la statue représentant le roi jeune assis, découverte à Haouâra ¹⁰⁶. Il s'agit là d'un indice favorable à une datation fin XII^e dynastie.

85 S. AUFRÈRE, *Le Livre des Rois de la XII^e dynastie I*, thèse de III^e cycle (inédite), Paris IV-Sorbonne, 1980, S II, 37 et 29.

86 J.E. GAUTIER, G. JÉQUIER, *Mémoire sur les fouilles de Licht*, MIFAO 6, Le Caire, 1902, p. 94, fig. 108 (Le Caire JE 31877).

87 S. AUFRÈRE, *op. cit.*, S II, 2: douteux.

88 *Ibid.*, S III, 92, 104; 136 (avec la queue).

89 *Ibid.*, A III, 74, 184, 194 (sans le signe *ânkh*), 185 (sans le signe *ânkh*), A III, 49 (avec la queue); A III-IV, 1 (avec la queue); A III-Sk 3.

90 *Ibid.*, A IV, 30 [avec la queue], 36.

91 *Ibid.*, Sk 5, sans le pschent [mauvais dessin]; 7.

92 *Ibid.*, S III, 187 b

93 *GLR* I, p. 304, IX D.

94 *Ibid.*, p. 307, XVI-XVII, XX-XXI etc.

95 S. AUFRÈRE, *op. cit.*, S III, 80.

96 *Ibid.*, S III, 82.

97 *Ibid.*, S I, 142.

98 *Ibid.*, A III, 51.

99 *Ibid.*, A III, 43, 126, 141, 193, 191, 199, 201, 203, 237, 251.

100 *Ibid.*, A IV, 25; A III-IV 8.

101 *Ibid.*, S III, 35, 56, 91, 92; S III-A III 1.

102 *Ibid.*, S II, 47.

103 *Ibid.*, A II, 56. Les inscriptions S III 134, A II, 36, S II, 10 = n^{os} correspondant à une tombe construite sous le règne de Sésostri III à Deir al-Bercheh.

104 *Ibid.*, S I, 44, 48, 54, 76, 77, 105, 131, 135, 140, 155, 159-160, 178, 210, 237.

105 *Ibid.*, A I, 11, 17, 25, 47, 49, 50.

106 H.G. EVERS, *Staat aus dem Stein I*, Munich, 1929, pl. 102.

b. Son nom d'Horus – *hṭp jḥ t3.wj*, « Celui qui apaise le cœur du Double-Pays » – n'est pas sans rappeler l'épithète d'Horus et de Nebty du premier protocole de l'initiateur de la XII^e dynastie : Amenemhat I^{er} ¹⁰⁷ et, partant, le nom d'Horus de Téli, initiateur de la VI^e dynastie ¹⁰⁸ ; son nom de Nebty évoque, quant à lui, le nom d'Horus de Neferefrê ¹⁰⁹, 5^e souverain de la V^e dynastie. Ces rapprochements ne sont pas, bien entendu, des hasards. Ils procèdent d'une volonté affichée de la part des spécialistes chargés d'établir la titulature, après consultation des annales royales où étaient consignés les noms, les tailles et les faits historiques se rapportant à chaque souverain.

c. L'épithète est attestée, dans les protocoles royaux, à partir de la XII^e dynastie ¹¹⁰. La séquence *nb jrt hṭ* est couramment attestée sous le règne de Sésostri III ¹¹¹ et sous celui d'Amenemhat III ¹¹². En revanche la séquence *nb t3.wj nb jrt hṭ* est plus rare, et apparaît seulement, jusqu'à présent, pour ce qui concerne la XII^e dynastie, sous le règne d'Amenemhat III ¹¹³. Ce sont là deux autres indices de datation favorables à la XII^e dynastie.

d. Le nom de couronnement du souverain, *3w-jb-R'*, « Rê est épanoui de cœur » / « le cœur de Rê est épanoui », n'appartient pas au domaine de l'inconnu. Nous l'avons déjà vu plus haut, de même qu'on a pu établir un lien certain entre l'épithète *3w-jb* et Horus. En outre, le binôme *3w-jb* se rencontre plusieurs fois en association avec le nom de Rê : *3w-jb=f mj R' dt* « son cœur est épanoui comme celui de Rê éternellement ¹¹⁴ » ; *nb 3wt-jb=f mj R' dt* « possesseur de joie (*3wt-jb*) comme Rê, éternellement ¹¹⁵ » ; *3w-jb=f dt* « son cœur est épanoui éternellement ¹¹⁶ ». L'expression *nb 3wt-jb* « possesseur d'épanouissement du cœur » est attestée sous le règne de Sésostri I^{er} ¹¹⁷ et sous celui de Sésostri III ¹¹⁸. L'amulette *3wt-jb* se trouve trois fois dans le second trésor de Dahchour ¹¹⁹, sous le règne de Sésostri III. Le souhait *3wt-jb nb* est attesté sous le règne de Sésostri III ¹²⁰ ainsi que sous celui d'Amenemhat III ¹²¹.

¹⁰⁷ J. VON BECKERATH, *op. cit.*, p. 197.

¹⁰⁸ *Ibid.*, p. 184.

¹⁰⁹ *Ibid.*, p. 182.

¹¹⁰ E. BLUMENTHAL, *Untersuchungen zum ägyptischen Königtum des Mittleren Reiches I*, Leipzig, ASAW Bd 61. Heft 1, 1970, p. 25, § A 1.19 et p. 133, § C 4.2.

¹¹¹ *GLR I*, p. 310, XXXIV B ; XXXV A et C ; p. 314, LIII 1 ; p. 315, LVI.

¹¹² *Ibid.*, p. 320, IV ; p. 331, LXVII ; p. 333, LXXVII, LXXX ; p. 334, LXXXIV ; p. 335, XC.

¹¹³ S. AUFRÈRE, *op. cit.*, A III, 82 ; *GLR I*, p. 335, XC. On retrouve également l'association des deux épithètes, mais dans un ordre inverse : *ibid.*, p. 333, LXXX.

¹¹⁴ Le Caire, JE 69305 (bloc d'Armant du temps

d'Amenemhat I^{er}) : R. MOND, O. MYERS, *Armant II*, Londres, 1940, pl. LXXXVIII/6 : CGC 20539 (règne de Sésostri I^{er}) : H.O. LANGE, H. SCHÄFER, *op. cit.*, IV, pl. 42 ; table d'offrande de Sésostri I^{er} provenant du temple de la Vallée : A. EL-KHOULY, « An Offering-Table of Sesostri I from el-Lischt », *JEA* 64, 1978, pl. 9 et p. 44 ; inscription du tombeau d'Ameny-Amenemhat, prince du nome de l'Oryx (règne de Sésostri I^{er}) : *Urk.* VII, 16/20-1 = E. BLUMENTHAL, *op. cit.*, p. 398, G 8.28 ; fragment de calcaire retrouvé sur la face est de la pyramide de Sésostri III à Dahchour : J. DE MORGAN, *op. cit.*, p. 47 ; colonne du sanctuaire de Sobek à Kiman Farès (Amenemhat III) : L. HABACHI, « Une "vaste salle" d'Amenemhat III à Kiman-Farès (Fayoum) », *ASAE* 37, 1937, p. 88 et suiv.

¹¹⁵ Règne de Sésostri III : Fr. BISSON DE LA ROQUE, *Médamoud (1930)*, *FIFAO* 8/1, Le Caire, 1931, pl. 8.

¹¹⁶ Le Caire, JE 59498 (?) (règne d'Amenemhat III) : R. ENGELBACH, *ASAE* 33, 1933, pl. III/2 et p. 72, n° 9.

¹¹⁷ *Arch. Lacau* A IX, a. 14 ; P. BARGUET, « Un groupe d'enseignes en rapport avec les noms du roi », *RdE* 8, 1951, p. 11, fig. ; J.E. GAUTIER, G. JÉQUIER, *op. cit.*, p. 96, fig. 112.

¹¹⁸ *LD III*, 55 a-b ; *GLR I*, p. 310, XXXIV et n. 1.

¹¹⁹ J. DE MORGAN, *op. cit.*, pl. XIX.

¹²⁰ Fr. BISSON DE LA ROQUE, *Médamoud (1925)*, *FIFAO* 3, Le Caire, 1926, p. 26, fig. 19-20 ; *LD Text V*, p. 214.

¹²¹ J.E. GAUTIER, G. JÉQUIER, *op. cit.*, p. 106, fig. 131 (construction jubilaire d'Amenemhat III).

marquée par une forte attache avec le Nord, et avec Bouto, sans pour cela que la déesse protectrice de la royauté du Sud fût absente, puisqu'une figurine représentant une tête de vautour était présente sur le squelette du roi ¹³⁰. On verra (*infra*, 2, b, b) le développement au sujet des deux *jrt*.

Ainsi, pour conclure provisoirement, la titulature d'Aouibré Hor et les noms de naissance et de couronnement pourraient paraître par trop classiques pour figurer, *a priori*, parmi ceux de la XIII^e dynastie, où le classicisme n'apparaît pas de façon évidente faute de monuments. Par rapport au protocole de Hor, sobre et classique, la XIII^e dynastie se caractérise par l'existence de noms à rallonge ou des cartouches encombrés de signes, parce que les souverains se cherchent vraisemblablement une légitimité passant par le caractère superflu des signes qui en imposent à l'œil. La perfection du texte la rattache *apparemment* d'emblée, sur des critères de styles et de détails d'épithètes, à la XII^e dynastie ou au début de la XIII^e dynastie.

B. LE KA, EXPRESSION VITALE DU DÉFUNT, PROCÉDANT DES DEUX ITERET

Sur la base de ce qui a été vu (*supra*), l'interprétation fournie jusqu'à présent de ces statues, à savoir une représentation univoque du *ka* royal comme on le prétend d'ordinaire, pourrait s'avérer inexacte, si l'on prend appui sur le texte lui-même. Le *ka* royal est par trois fois représenté à la XII^e dynastie : sur un relief de Licht de Sésostri I^{er} ¹³¹, sur un bas-relief d'Amenemhat I^{er} à Coptos ¹³² et sur un autre monument du temps de Sésostri III ¹³³. Il est question, dans les deux premiers cas, du « *ka* royal à l'avant de la maison du Matin (*ks nswt hntj Pr-Dw3t*) ¹³⁴ et (à l'avant du) palais (*hntj db3t*) ¹³⁵ ». Le texte ajoute, pour l'exemple se rattachant au règne d'Amenemhat I^{er} : « il donne la vie et la force ¹³⁶. » Or, le *ka* accompagne le souverain dans la mort ; c'est accompagné de son *ka* que Toutânkhamon fraternise avec Osiris ¹³⁷.

La grande chapelle de Hor, censée revêtir l'apparence du *Per-nou*, à toit cintré, présente, en dépit d'une individualisation nette des deux chapelles – *Per-nou* et *Per-our* –, le même aspect que le *Per-our*. Mais on notera que souvent les deux *iteret* sont déterminées par une chapelle évoquant celle du *Per-nou* ¹³⁸.

Les statues – la grande et la petite – de Dahchour ne sont pas seulement des effigies du roi Hor ¹³⁹, elles connotent d'abord l'être divin en vertu de la coiffure tripartite et la barbe recourbée et sont la transposition en ronde-bosse des manifestations divines des deux *jrt*, c'est-à-dire des deux chapelles qui matérialisent les sanctuaires primitifs du Sud et du Nord : le *Pr-wr* chapelle d'Elkab ¹⁴⁰, et le *Pr-nw* (ou *Pr-nsr*) ou chapelle de Bouto ¹⁴¹. Associées aux

¹³⁰ *Ibid.*, p. 100, fig. 238.

¹³¹ PM IV, 83 ; W.C. HAYES, *op. cit.*, p. 189 (Musée égyptien, Le Caire, JE 63942).

¹³² W.M.F.I. PETRIE, *Koptos*, Londres, 1896, pl. 9 (UC 14785).

¹³³ P. MONTET, *Les constructions et le tombeau de Chéchanq III à Tanis*, Paris, 1960, pl. 43/4 et 43/5.

Ajouter, au sujet de la représentation de *ka* royal et sa signification, P. BARGUET, « Au sujet d'une

représentation du *ka* royal », *ASAE* 51, 1951, p. 205-215.

¹³⁴ *Wb* V, 425, 14, expression attestée depuis le Moyen Empire. Le *Pr-dw3t* correspond à l'endroit où étaient effectués la toilette et l'habillage du souverain.

¹³⁵ *Wb* V, 561, 7.

¹³⁶ *Wb* I, 260, 6. Plus tard, l'expression '*nh-w3s* désignera le lait (*Wb* I, 204, 1), liquide de vie et de force par excellence.

¹³⁷ Représentation de sa tombe : A. PIANKOFF, *The Shrines of Tut-Ankh-Amen*, *BollSer* XL, 2, Princeton, 1977, pl. 7.

¹³⁸ J.E. GAUTIER, G. JÉQUIER, *op. cit.*, p. 36 fig. 34 et p. 37, fig. 36.

¹³⁹ H. PIANKOFF, *op. cit.*, pl. XXXIII-XXXV (légendes).

¹⁴⁰ *Wb* I, 517, 2-3.

¹⁴¹ *Wb* I, 517, 5 ; A.H. GARDINER, *Egyptian Grammar*, Sign-list 0 19-20.

dieux de Haute et de Basse-Égypte¹⁴², elles constituent dans l'au-delà une garantie de l'approvisionnement du roi. C'est ainsi que Hor est spécialement « aimé du *ka* qui préside le *Per-nou* » et c'est pourquoi tout le matériel associé – stèles en albâtre, récipients – était intimement lié à ces statues.

La présence des deux chapelles, réunies sous une forme physique dans le caveau de Hor, ont une explication relevant de l'étude d'un bloc de la chapelle rouge, car elles dépendent du couronnement. Le titre général de la scène en question est la suivante : « Entrée et sortie, montée royale au *Per-our* et au *Per-neser* (= *Per-nou*), à savoir les Chapelles du Sud et du Nord, le jour de la fête de [...] et de l'Union des Terres¹⁴³ ». Il est inutile d'aller plus loin pour se rendre compte que la présence de ces deux chapelles est destinée à pérenniser le jour de couronnement, dans la mesure où elles symbolisent également le Palais du roi du Sud et le Palais du roi du Nord¹⁴⁴, tout comme au complexe funéraire de Djoser à Saqqâra. La momie porte, on le verra, le *némès*, qui est la première coiffure que reçoit Pharaon au moment du couronnement¹⁴⁵. Hatchepsout la reçoit des mains d'Amon et d'Ouret-hékaou, alors qu'il se trouve dans le *Per-our*¹⁴⁶. On peut donc ajouter que le *Per-nou* (= *Per-neser*) revêt, sur le plan funéraire et celui des couronnes, une importance peut-être plus grande que le *Per-our*. Ni Noubheteptikhered, contemporaine de Hor, ni Neferouptah ne possèdent de statue similaire. La statue de *ka* de Hor répond clairement à des dispositions de tombe royale, même réduite.

Mais pourquoi une disproportion aussi étonnante entre les deux statues ? Si l'on admet l'importance du *Per-nou*, associée à *jtrt mht*, dans la mesure où il évoque l'apport du Delta et la personnalité de Ouadjet, le *Per-our* rendrait compte d'une part plus modeste du Sud, de *jtrt šm't* liée à Nekhabit. Ceux qui ont enseveli Hor – qui s'identifie, par son nom à l'Horus au pschent – auraient intentionnellement procédé à ce dimorphisme. Horus est originaire du Nord et invariablement lié à la Behedet du Delta¹⁴⁷. Sa demeure secondaire se trouve à Edfou depuis la III^e dynastie¹⁴⁸. A-t-on voulu ainsi privilégier visuellement la prééminence de l'Horus originaire du Delta, défenseur de l'Égypte ?

Ce lien spécifique entre le Béhédite du Nord et du Sud et les deux *Iteret* apparaît dans un exemple tardif : la porte d'Amon-Rê-Montou, à Karnak¹⁴⁹. En outre, c'est justement la chapelle IV qui correspondait, par sa forme, au *Per-nou* – c'est-à-dire la chapelle du Nord – qui, dans le trésor de Toutânkhamon, était la plus proche du corps du souverain¹⁵⁰. Deux autres chapelles cintrées représentaient deux autres sanctuaires du Sud dont le *Per-our*¹⁵¹. Le plafond de cette chapelle était couvert d'une silhouette de Nout et de deux silhouettes d'Horus portant le pschent¹⁵². Les chapelles emboîtées de Toutânkhamon avaient un

¹⁴² *Ibid.*

¹⁴³ P. LACAU, H. CHEVRIER, *Une chapelle d'Hatchepsout à Karnak*, Le Caire, 1977, p. 236, bloc 261 ; *ibid.*, II, pl. 11.

¹⁴⁴ J. VANDIER, *Manuel d'archéologie égyptienne* II/2, Paris, 1955, p. 556 et n. 2.

¹⁴⁵ P. LACAU, H. CHEVRIER, *op. cit.*, p. 237.

¹⁴⁶ Cf. la représentation de Snéfrou, provenant de

son temple de la Vallée, dans A. FAKHRY, *The Monuments of Sneferu at Dahshur II: The Valley Temple I*, Le Caire, 1961, pl. XXIII, B. Comparer également avec pl. XXXII, A.

¹⁴⁷ A.H. GARDINER, « Horus the Behdetite », *JEA* 30, 1944, p. 24-33. Une analyse des deux signes évoquant le *Per-our* et le *Per-neser/Per-nou*, est livrée par J.-Ph. LAUER, *BIFAO* 31/1, 1931, p. 342-344.

¹⁴⁸ *Ibid.*, p. 33.

¹⁴⁹ S.H. AUFRÈRE, *Le propylône d'Amon-Rê-Montou à Karnak-Nord*, *MIFAO* 117, Le Caire, 2000, p. 303, fig. 50.

¹⁵⁰ A. PIANKOFF, *op. cit.*, p. 45-68.

¹⁵¹ Chr. DESROCHES-NOBLECOURT, *Vie et mort d'un pharaon. Toutankhamon*, Paris, 1963, p. 260-261.

¹⁵² *Ibid.*, fig. 8, après p. 46.

symbolisme extrêmement développé. La dernière chapelle – extérieure – revêtait le sens des édifices jubilaires. Il est clair qu'elles rappelaient dans la tombe la cérémonie du couronnement.

De leur côté, les dix statues de Sésostris I^{er} découvertes à Licht offrent un message assez comparable à celui des deux chapelles. Chaque face du siège est revêtu d'un décor mettant en avant la réunion du Double-Pays sous l'aspect des deux Nils ou des divinités titulaires de Haute et de Basse-Égypte¹⁵³ : Seth l'Ombite et Horus seigneur de Behedet¹⁵⁴ ; Seth seigneur du Sud et Horus seigneur du Nord. Le Sud et le Nord présentent tour à tour les offrandes alimentaires¹⁵⁵, l'abondance¹⁵⁶, l'héritage¹⁵⁷, « l'apparition sur le trône d'Horus » et la « faculté de faire des jubilés » sous les auspices respectifs de la petite Ennéade et de la grande Ennéade¹⁵⁸, les deux étant indifféremment associées au Nord ou au Sud¹⁵⁹. Les cinq statues sur les flancs desquelles sont privilégiés Horus et Seth font apparaître de multiples combinaisons associant tour à tour des aspects binaires mais complémentaires du Sud et du Nord. Une première statue met en parallèle la ligature des plantes du Double-Pays émanant du « Béhédite qui préside à la Chapelle du Sud (*jrtr šm't*) » et du « grand de magie qui est à Ombos » et le don de « l'héritage des places du Béhédite seigneur du ciel » et de « toutes les places de l'Ombite seigneur de Sou¹⁶⁰ ». Cette statue présente son correspondant dans celle où une face évoque le don de toute vie émanant du « Béhédite seigneur du ciel qui préside à la chapelle du Nord (*jrtr mht*) » et du « seigneur de Sou qui préside la chapelle du Sud (*jrtr šm't*) » opposé au « dieu grand seigneur du ciel » et à « celui qui est à Ombos¹⁶¹ ». Les décors des deux dernières statues mettent en scène respectivement : « le grand dieu seigneur de Mesen/l'Ombite », « le grand dieu seigneur du ciel/le seigneur de la Haute-Égypte¹⁶² » et le « dieu grand au plumage moucheté / l'Ombite seigneur du Pays du Sud », « le Béhédite seigneur du ciel/le seigneur de Sou¹⁶³ ». L'idée existe déjà, dès la IV^e dynastie, sur un bas-relief emprunté au temple de la Vallée (?) de Khéops : sous un décor de *khékérou*, un faucon aux ailes éployées qui surmontait probablement la silhouette de Khéops nommé par sa titulature réduite à sa plus simple expression¹⁶⁴, est annoncé par la légende *jrtr.tj pr ntr ʿ3 m ʿht*, « les deux chapelles, à savoir la demeure du dieu grand dans l'horizon¹⁶⁵ ». Ce texte rejoint celui qui était gravé sur le plafond de la porte de Montou, qui pourrait s'avérer une transposition monumentale, adaptée à une version de l'Horus solaire – Amon-Rê-Montou –, des deux *iteret*.

Le symbolisme des *iteret* de Hor et de ces *ka* est multiple. Ainsi, les deux statues évoquent les deux *ka* offrant leur vigueur au défunt et sont associées étroitement aux deux chapelles même dans les textes funéraires de cette époque. Les deux *iteret* sont d'ailleurs placées de part et d'autre du sarcophage de Sesenebef¹⁶⁶. Le texte de l'offrande précise

153 On notera l'existence d'un nombre équilibré – cinq dans les deux cas – de couples entre des figures présentant un embonpoint représentant des Nils et des figures évoquant Horus et Seth.

154 H. GAUTIER, G. JÉQUIER, *op. cit.*, p. 35, fig. 33.

155 *Ibid.*, p. 33, fig. 29.

156 *Ibid.*, p. 34, fig. 31 (Hâpy et Nepri ; p. 34, fig. 30 (« les offrandes alimentaires » et « les produits qui proviennent des canaux du Nil »).

157 *Ibid.*, p. 34, fig. 31 : la « pensée de l'héritage de Geb » et la « décision du départageant d'Horus et de Seth ».

158 *Ibid.*, p. 35, fig. 32.

159 *Ibid.*, p. 34, fig. 30 et p. 35, fig. 32.

160 *Ibid.*, p. 36, fig. 34.

161 *Ibid.*, p. 37, fig. 36.

162 *Ibid.*, p. 36, fig. 35.

163 *Ibid.*, p. 37, fig. 37.

164 On n'aperçoit plus que son nom d'Horus d'Or : « le double faucon d'or ».

165 H. GOEDICKE, *Re-used Blocks from the Pyramid of Amenemhet I at Licht, The Metropolitan Museum Expedition*, New York, 1971, p. 14-15.

166 H. GAUTIER, G. JÉQUIER, *op. cit.*, pl. XXIII et XXV. Il s'agit du seul cas relevé dans la publication de Gautier et de Jéquier.

que les offrandes s'adressent au défunt et à son *ka*. Dans les deux cas, il s'agit d'une « offrande que donne l'*Iteret* du sud/du nord ». En outre, une inscription funéraire contemporaine du règne de Sésostri III, dans le contexte de Dahchour, rappelle explicitement que les deux chapelles figurent parmi celles qui livrent les offrandes : « Offrande royale que donne Geb, que donne la grande Ennéade, que donne la petite Ennéade ; offrande que donnent les deux chapelles, (à savoir) 1000 pains bière, etc. ¹⁶⁷. » Ces deux statues du « ka vivant présidant la Chapelle du Nord/du Sud » représentent également, sous une forme complémentaire, le ka royal, très étroitement associé à la personne royale. Le règne de Sésostri III a produit des monuments mettant traditionnellement en avant les « deux chapelles ¹⁶⁸ » tandis que sous le règne d'Amenemhat IV, on suggère, aux côtés du roi, la présence de son *ka* : « le roi de Haute et de Basse-Égypte, Maâkherourê, doué de vie, de stabilité, de force et de santé ; son cœur est épanoui ainsi que celui de son *ka*, à savoir la place d'Horus des vivants comme Rê éternellement ¹⁶⁹. » Ces concepts, comme on le voit, se rattachent par conséquent à la XII^e dynastie.

Le *ka* royal est une personnalité créée au moment de la naissance. Dans la chambre de la théogamie à Louqsor, Amon ordonne à Khnoum de procéder à la création du roi « avec son *ka* ¹⁷⁰ », ce que ce dernier réalise aussitôt sur son tour ¹⁷¹. Puis le roi et son *ka* sont présentés par Hékaou protégé par Hâpy ¹⁷². Amon, reconnaît « son » fils et ajoute, à ce propos, « puisses-tu être épanoui avec ton ka (*ꜥw jb=k ḥnꜥ kꜥ=k*) ¹⁷³ ».

Il est intéressant de constater que la plupart des tombes royales ou des membres de la famille royale de la XII^e dynastie comportent une pièce que l'on attribue d'ordinaire au *ka* ¹⁷⁴. D. Arnold a démontré de façon très convaincante le développement, à la XII^e dynastie, de la disposition interne des tombes royales, en se fondant sur les analogies entre les plans des chambres funéraires de l'Ancien Empire et du Moyen Empire ¹⁷⁵. On peut noter, dans les aménagements internes de la pyramide de Sésostri III à Dahchour, l'alignement de la chambre au sarcophage et la chambre du *ka* ¹⁷⁶, de même que dans la tombe de Hor qui est incontestablement la seule tombe royale du Moyen Empire à avoir conservé ses chapelles de *ka*. Tous ces détails ne nous éloignent nullement de la XII^e dynastie.

c. Revêtement de la statue

Le corps de la statue était revêtu d'une peinture grise ¹⁷⁷, mais cette peinture a de grandes chances de correspondre à la couche noirâtre dont on revêtait la statue en bois ou en pierre que l'on voulait rendre divines et dont les textes d'époque ptolémaïque livrent la recette

¹⁶⁷ J. DE MORGAN, *op. cit.*, p. 28, fig. 48 (mastaba de l'embaumeur Khentyemsaf, contemporain de Sésostri III).

¹⁶⁸ Fr. BISSON DE LA ROQUE, *op. cit.*, 1931, pl. 8.

¹⁶⁹ Piédestal en granit rose découvert dans le troisième pylône de Karnak : M. PILLET, *op. cit.*, p. 68.

¹⁷⁰ H. BRUNNER, *Die Geburt des Gottkönigs*,

ÄgAbh 10, Wiesbaden, 1964, pl. 5.

¹⁷¹ *Ibid.*, pl. 6

¹⁷² *Ibid.*, pl. 13.

¹⁷³ *Ibid.*, pl. 14.

¹⁷⁴ D. ARNOLD, *op. cit.*, pl. 72 ; p. 102, fig. 50. Sur ce concept : A. M. BLACKMAN, « The *ka*-House and the serdab », *JEA* 3, 1916, p. 250-254.

¹⁷⁵ D. ARNOLD, *op. cit.*, p. 99-103 : Bemerkungen zur Entwicklung der Innenräume der Gräber von Königen und Königinnen der 12. Dynastie.

¹⁷⁶ D. ARNOLD, *op. cit.*, p. 102, fig. 50, bas.

¹⁷⁷ J. DE MORGAN, *op. cit.*, p. 92.

de fabrication sous le nom « d'onguent de pierre divine » ou « d'onguent divin ». Le caractère divin de la statue est souligné par de nombreux détails recouverts de feuilles d'or¹⁷⁸. Ce personnage – le *ka* vivant – est manifestement l'entité nourricière du roi ; il est ce jeune Nil (sous la protection duquel il se trouve, cf. *supra*), svelte, nu et bondissant dont parlent les hymnes au Nil, mais aux caractéristiques sexuelles primaires peu marquées, preuve que l'artiste représente un adolescent plutôt qu'un homme mûr.

d. Style

Cette statue est sans parallèle statuaire susceptible de lui être rapporté : en effet, cette statue de *ka*, en bois, debout, de taille à peu près égale à celle du réel, est unique. Les statuettes de Sésostri I^{er}, en bois, sont les premiers exemples de statuaire royale dans ce matériau pour la XII^e dynastie. Mais sur le plan stylistique, le *ka* de Hor présente des analogies avec le traitement du corps de la statue de Sésostri III provenant de Deir el-Bahari, où l'on remarque la finesse de la silhouette, le torse bien pris, qui est également la caractéristique du style du début du règne d'Amenemhat III, comme le confirme la statue d'Haouâra qui représente le roi adolescent¹⁷⁹. Sur ces statues, le sillon du nombril est marqué, les pointes des seins sont notées comme des pastilles. Ce style tout en finesse, où le modelé est traité avec douceur, caractérise la période de transition entre le règne de Sésostri III et d'Amenemhat III. Il tranche par rapport au style de la seconde moitié du règne d'Amenemhat III¹⁸⁰ où les pectoraux forment saillie, de sorte que la poitrine est comme divisée horizontalement en deux, une caractéristique de la statuaire privée de la XIII^e dynastie¹⁸¹ ainsi que dans quelques exemplaires de la statuaire royale¹⁸². On note également une reprise des caractéristiques de l'école du Fayoum sous le règne de Neferhotep I^{er} Khâsekhemrê¹⁸³, mais l'expression reste plutôt froide.

La taille bien galbée, les pointes des seins, la partie supérieure marquée par une demi-lune vers le bas, tout incite à croire que cette statue procède du même état d'esprit que celui qui est à l'origine des œuvres des ateliers royaux à la charnière des deux règnes. En outre, la finesse de la disposition des masses musculaires au niveau des jambes, fines et gracieuses, dont des générations d'historiens d'art ont observé l'existence laisse rêveur et rappelle beaucoup celle de la statue d'Amenemhat III d'Haouâra. Ainsi tout laisserait présumer, en se laissant guider par ces critères uniquement formels, que la statue de Hor a été exécutée entre la seconde partie du règne de Sésostri III et la première moitié du règne d'Amenemhat III. Mais cela pourrait n'être qu'un leurre, comme on le verra, car à plusieurs reprises lors de la XIII^e dynastie, on a pris pour modèle des statues royales de la XII^e dynastie. Tel fut le cas sous le règne d'Amenemhat V, dont les ateliers reprennent le style du règne d'Amenemhat III¹⁸⁴.

¹⁷⁸ *Ibid.*, p. 91 : « Le bord frontal et le bord inférieur du claf, les sourcils, les paupières, le support de barbe, le gorgerin, les bouts des seins, les ongles des pieds et des mains étaient recouverts de feuilles d'or. »

¹⁷⁹ H.G. EVERS, *op. cit.*, I, pl. 102-104.

¹⁸⁰ H. SOUROUZIAN, M. SALEH, *op. cit.*, n° 105 ; H.G. EVERS, *op. cit.*, I, pl. 153.

¹⁸¹ H.G. EVERS, *op. cit.*, I, pl. 140, 141, A ; 142.

¹⁸² *Ibid.*, pl. 146.

¹⁸³ *Ibid.*, pl. 143.

¹⁸⁴ B. FAY, « Amenemhat V – Vienna. Assouan », *MDAIK* 44, 1988, p. 67-77, et pl. 18-29.

Il est vrai que les statues royales de la XIII^e dynastie présentent des jambes marquant d'une façon exagérée l'arête du tibia¹⁸⁵. Ces jambes sont sans grâce et rappellent plutôt certaines caractéristiques stylistiques du début de la XII^e dynastie. Or, la statue de Hor fait figure d'œuvre originale et ne relève pas, *a priori*, d'une plastique hésitante. Les oreilles ont été traitées avec un grand souci de réalisme¹⁸⁶, une caractéristique sautant aux yeux de qui observe les statues de Sésostri III vieux et d'Amenemhat III jeune. En admettant qu'il y eût tentative de portrait, le modèle ne présente aucun caractère de ressemblance, aucun trait de famille commun, ni avec Sésostri III ni avec Amenemhat III. Cela est sans doute bien faible pour affirmer que Hor, sur cette base seule, n'est pas de descendance royale. Il est probable que jamais le roi n'eût été enterré avec ses titres – et surtout celui de *š R' n ht=f* –, à une si grande proximité de la pyramide royale d'Amenemhat III, s'il n'avait été régulièrement intronisé.

L'éventualité d'un pastiche, quoique très habile d'une œuvre des temps passés, peut très bien ressortir au fait que le sculpteur chargé de l'exécuter avait sous les yeux suffisamment de modèles pour que dans son travail on ne pût déceler la XIII^e dynastie, tant les détails étaient empruntés à la XII^e dynastie. À moins que l'on ait réutilisé une statue prévue pour une autre sépulture de la XII^e dynastie, mais cette hypothèse ne me semble pas devoir être retenue, car le mobilier du roi Hor présente trop de caractères convergents : il s'agit d'une composition funéraire inspirée par des principes rigides. À ce point de notre enquête, on pourrait prétendre que Hor était indubitablement lié, d'une façon ou d'une autre, à Amenemhat III, et qu'on voit de plus en plus, à l'aide d'indices convergents, se dessiner un lien réel entre ces deux personnages à défaut, peut-être, d'un lien de parenté.

e. Les stèles et la table d'offrande

A. LA « STÈLE I » PORTANT L'EXTRAIT DES TEXTES DES PYRAMIDES

Ce que Morgan nomme « stèle » est une plaque rectangulaire qui se trouvait à gauche de la statue de *ka*¹⁸⁷. Elle comporte un texte de quatorze colonnes se lisant de gauche à droite¹⁸⁸, nonobstant le fait que les hiéroglyphes sont tournés vers la droite pour tromper le lecteur, de la même façon que ce que l'on observe dans certaines compositions funéraires des tombes royales du Nouvel Empire, écrites en ordre rétrograde. Les signes, gravés en creux, sont peints en bleu. Aucun signe humain n'a été employé, de même que tous les hiéroglyphes animaux ont été empêchés de nuire soit en les privant de pattes (oiseaux), de queue (serpents) ou de tête (abeille). Placée sous le naos, cette plaque avait pour rôle de maintenir, par une formule choisie, la tradition des Textes des Pyramides. Le texte est destiné à ce que le défunt Aouibrê n'ait ni faim ni soif, qu'il puisse avoir des relations sexuelles avec des déesses spécialisées. Il correspond aux *Sprüche* 204-205¹⁸⁹ :

¹⁸⁵ H.G. EVERS, *op. cit.*, I, pl. 144, 148

¹⁸⁷ *Ibid.*, p. 91, fig. 211.

¹⁸⁹ PT I, § 116-123.

¹⁸⁶ J. DE MORGAN, *op. cit.*, pl. XXXV.

¹⁸⁸ *Ibid.*, p. 94, fig. 217.

¹ Réjouissez-vous, ô vous qui maniez la houe (*jb' hnmw*); élevez le cœur de ceux qui purifient les torses (*wtsw jb sw'bw šnbt*), ² car ils ont avalé l'Œil d'Horus luisant qui est à Héliopolis (*f'mn~n=sn jrt Hr b3qt jmj Jwnw*). Ô doigt du roi de Haute et de Basse-Égypte Aouibré, le petit, retire | ce qui est dans la pupille d'Osiris (*db' n nswt-bjtj 3w-jb-R'*, ³ *šrrw šd nw jmj šp p3 Wsjr*). La bouche du fils de Rê Hor n'aura pas soif (*n jb r3 n s3 R' Hr*), ⁴ elle n'aura pas faim (*n hqr=f*); le cœur du roi de Haute et de Basse-Égypte Aouibré ne sera pas dépourvu (*n sr jb n nswt-bjt 3w-jb-R'*), car assurément Ha, il chassera la faim qu'il éprouve (*jnhm H3, dr=f hqr=f*), ⁵ car il est le Remplisseur qui remplit les estomacs (*jmhj mhj jbw*).
 Ô vous qui surveillez les plats cuisinés (*jhrow stjw*), ô vous qui gardez la boisson (*jrww 3gb*), le Fils de Rê, Hor, a commandé pour lui ⁶ ses pains (*wđ n=f s3 R' Hr tw=f*). L'échanson de Rê, Rê l'a commandé lui-même, car Rê a commandé ¹⁹⁰ pour lui le veau *nhr-s3* ¹⁹¹ de cette année (*wđpw n R', wđ~n sw R' ds=f, wđ sw R' nhr-s3 n rnpt tn*). Ce qu'ils prennent, ils le lui donnent (*hf'=sn dj=sn n=f*); ce qu'ils empoignent, ils le lui donnent (*3m=sn dj=sn n=f*) | (à savoir) du blé du Nord, de l'orge et des pains de différentes sortes (*jt mh, bdt, t3w ntwt*) ¹⁹². Car il est certes le grand ⁸ taureau qui massacre Kenset (*js k3 wr hw Knst*) ¹⁹³, à savoir ce roi de Haute et de Basse-Égypte Aouibré (*nswt-bjt 3w-jb-R' pj*). Quant aux cinq repas (composés de pains, de bière et de gâteaux) journaliers (*jr ht 5 m hrt*), ⁹ | *éh bien trois repas sont destinés au ciel auprès de Rê (jw hmt r pt hr R')* et deux repas sont destinés à la terre auprès des deux Ennéades (*jw sn-nw r t3 hr psdt.tj*) ¹⁹⁴, pour celui qui entend, ¹⁰ | pour celui qui entend (*n sw fhb sp 2*) pour celui qui voit, pour celui qui voit (*n sw m33 sp 2*). Ô Rê, cela est parfait pour le fils de Rê, Hor, aujourd'hui ¹¹ | plus qu'hier (*j R' nfr n s3 R' Hr m hrow pn r sf*). Le roi de Haute et de Basse-Égypte, Aouibré, a copulé avec Myout (*jw nk~n nswt-bjt 3w-jb-R' Mjw*); il a fraternisé ¹² | avec Chouset (*jw sn~n=f Šwst*); le fils de Rê Hor s'est uni à Nekhbet (*jw dmd~n s3 R' Hr m Nhbjt*); Aouibré a copulé avec ¹³ | Nofret (*jw nk~n3w-jb-R' Nfret*) dont la crainte est le manque de nourriture et de boisson (*nr=s šwjt thb sšš*). C'est assurément Nofret (*j.nhm Nfret*) (sic exit).

Il est instructif de constater que les scribes ont apparemment omis le *Spruch* 203 : « ô Osiris Untel prends pour toi l'Œil d'Horus. » En effet, l'Œil d'Horus symbolise toute offrande alimentaire. Sur le plan magique, c'est sans doute la stèle elle-même, réalisée en albâtre, qui fait office d'Œil d'Horus. Il est évident, en plus, que les deux autres tables d'offrande forment un tout avec la présente plaque d'albâtre calcite, impliquant la pureté.

B. LA « STÈLE II » ET LA TABLE D'OFFRANDE

Une stèle rectangulaire et une table d'offrande circulaire ont été retrouvées : la première se trouvait à côté de la stèle précédente, au nord ¹⁹⁵ ; la seconde, en morceaux, était insérée dans le naos et dans l'espace qui se trouve sous le naos (« épars dedans et sous le naos »),

¹⁹⁰ Sur le régime du verbe *wđ* + préposition *r* : *Wb* I, 395, 7.

¹⁹¹ *Wb* III, 150; 135, 7. Comme le commande l'étymologie, « celui qui est sur le dos », il s'agit d'un animal de sacrifice livré au boucher comme l'indique

le déterminatif du couteau de boucher dans la présente version. Il interchange avec les animaux *bn* et *iw>d*.

¹⁹² Manque *PT*, 121 a. Le terme « bière » a également été omis.

¹⁹³ *Kenset* est une contrée nubienne.

¹⁹⁴ La Grande et la Petite Ennéade.

¹⁹⁵ J. DE MORGAN, *op. cit.*, p. 91, fig. 211.

englobé dans des copeaux de bois. Ces deux objets présentaient deux textes assez similaires¹⁹⁶ :

*Offrande que donne le roi, (que donne) Osiris, (que donne) Geb, (que donnent) la grande Ennéade et la petite Ennéade (ḥtp-dj-nswt Wsjr Gbb, Psdt 'st Psdt ndst). Les Chapelles du Sud et du Nord, elles donnent des offrandes d'invocation consistant en pain, bière, bœufs, volailles, gâteaux, vases d'albâtre et vêtements, de l'encens et des onguents au roi de Haute et de Basse-Égypte, Aouibré (jrt mḥt jrt šm't, dj=sn prt ḥrw k3w 3pdw t3w šs mnḥt sntr md̄t n nsw-bjt 3w-jb-R')*¹⁹⁷.

*Offrande que donne le roi, (que donne) Osiris, (que donne) Geb, (que donnent) la grande Ennéade et la petite Ennéade (ḥtp-dj-nswt Wsjr Gbb, Psdt 'st Psdt ndst). Les deux chapelles de Haute et de Basse-Égypte, elles donnent des offrandes d'invocation consistant en pain, bière, bœufs, volailles, gâteaux, vases d'albâtre et vêtement, de l'encens et des onguents, une libation, des repas tous les jours, toute bonne chose dont vit un dieu, pour le ka du roi de Haute et de Basse-Égypte, Aouibré (jrt mḥt jrt šm't, dj=sn prt ḥrw k3w 3pdw t3w šs mnḥt sntr md̄t qbḥt ḥtpt-df3w ḥt nbt nfrt w'bt 'nh ntr jm n k3 n nsw-bjt 3w-jb-R)*¹⁹⁸.

Les formules, qui évoquent la présence des deux *jrt*, sont très communes, pour autant qu'on puisse en juger, à l'époque de Sésostri III et d'Amenemhat III¹⁹⁹, de même que la complémentarité entre les grande et petite Ennéades²⁰⁰. Les tables d'offrandes de Neferouptah, les documents funéraires les plus marquants de cette époque, fournissent un texte composé de séquences très comparables, quoique réparties en deux séries gauche et droite qui présentent, dans la partie basse, la caractéristique d'être écrites en ordre rétrograde de telle façon que le texte se lise sans interruption²⁰¹. Restitués d'après les deux exemplaires, les textes sont les suivants :

Offrande que donne le roi à Anubis, Thot, Osiris, la grande et la petite Ennéade (psdt 'st (psdt ndst), les deux chapelles du Sud et du Nord : mille pains, mille vases de bière, mille bœufs, mille volailles – à savoir des oies r3, des oies trp, des oies sr, des pigeons mnt –, des vêtements et des vases d'albâtre, de la résine de térébinthe, mille vases d'onguent mrḥt, toute bonne chose pure dont vit un dieu, pour le ka de la fille du roi, Neferouptah, j.v., possesseur de dignité.

Offrande que donne le roi à Ptah-Sokar Osiris seigneur de Busiris, dieu grand seigneur d'Abydos, il donne des offrandes d'invocation consistant en bœufs, en volailles, en vêtements et en vases d'albâtre, en résine de térébinthe, en vases d'onguent mrḥt, en repas, en offrandes alimentaires, en toute bonne chose pure dont vit un dieu et que donne le ciel, que crée la terre, qu'apporte le Nil pour le ka de la fille du roi Neferouptah, j.v., possesseur de dignité.

¹⁹⁶ *Ibid.*, p. 94-95.

¹⁹⁷ *Ibid.* p. 95, fig. 219.

¹⁹⁸ *Ibid.* p. 94, fig. 218.

¹⁹⁹ Cf. un texte très similaire (*ibid.* p. 28, fig. 48). On trouve un texte assez complet, dont le type pourrait être le suivant : « offrande que donne le roi, que donne Osiris, que donne Thot, que donnent l'Iteret du Sud et l'Iteret du Nord et la grande Ennéade qui est à Héliopolis, tous les dieux, ils font pour toi toute

offrande bonne et pure conformément à cet écrit en paroles divines qu'a fait Thot lui-même » : P. LACAU, *Sarcophages antérieurs au Nouvel Empire* (CGC), Le Caire, 1906, p. 134 (n° 28041 : Meir) ; p. 147 (n° 28055 : Meir) ; p. 206, côté 4, premier registre (n° 28084) et pl. XXVI ; p. 231 (n° 28086 : El-Bercheh) et pl. XXVII (texte similaire) ; II, p. 8 (n° 28087 : El-Bercheh) ; p. 26 (n° 28089 : El-Bercheh) ; p. 35 (n° 28090 : El-Bercheh) ; p. 48



(n° 28091 : El-Bercheh) ; p. 61 (n° 28092) ; p. 70 (n° 28094 : El-Bercheh) ; p. 140 (n° 28123 : El-Bercheh).

²⁰⁰ J. DE MORGAN, *op. cit.*, p. 22, fig. 28 ; p. 28, fig. 48 ; p. 29, fig. 54-55.

²⁰¹ N. FARAG, Z. ISKANDER, *op. cit.*, p. 10, pl. VII ; A. BEY KAMAL, *Tables d'offrande* (CGC), Le Caire, 1909, p. 10 (n° 23013).

On constate, dans les deux textes, la présence des deux *jrt*. De plus, l'expression *psdt ʿ3t psdt ndst*²⁰² y est comparable aux deux expressions parallèles des deux stèles de la tombe de Hor²⁰³ et aux trois vases d'argent de la tombe de Neferouptah, c'est-à-dire les deux aiguières *hs*²⁰⁴ et l'aiguière *nmst*²⁰⁵, dont l'inscription est commune :

Offrande que donne le roi à Nymâtrê, Geb, Ptah Sokar Osiris, Sobek Chedty, Horus qui réside à Crocodilopolis, la grande Ennéade, la petite Ennéade : qu'ils donnent des offrandes d'invocation, consistant en bœufs, en volailles et en pain, en vases d'albâtre et en vêtements, en résine de térébinthe à la princesse, la fille royale, Neferouptah, j.v.

Mieux, la disposition des signes en colonne et la mutilation des hiéroglyphes sont exactement identiques. On notera, dans ces inscriptions, la présence commune de Geb, dont le nom écrit respectivement deux fois : ²⁰⁶ ; ²⁰⁷.

C. LES SIMULACRES D'OFFRANDE ET CONCLUSION DU DISPOSITIF À OFFRANDES

Sous le socle de la statue royale, J. de Morgan découvrit une cavité contenant des offrandes votives en bois peint en blanc. Il est évident que ces objets étaient destinés à servir de simulacres dans le but de compléter les trois plaques d'albâtre faisant allusion à l'alimentation du défunt. Il ne s'agit de rien d'autre que de l'équivalent, en réel, des multiples représentations de conteneurs d'aliments divers que l'on voit représentés sur les tables d'offrandes de Neferouptah, découvertes dans son caveau et auprès de la pyramide d'Amenemhat III, à Haouâra²⁰⁸. On y reconnaît une aiguière *hs* (b), deux vases de lait (c), des corbeilles de fruits (l), des plats variés (k), des pains *psn* (n). En tout, le nombre de ces petits objets forment 61 pièces auxquelles on peut rajouter deux jarres en terre poreuse²⁰⁹, qui les rendent analogues à des *zîr*, alors que le nombre complet de pièces d'un lot comparable de Neferouptah est de 59²¹⁰ et de 62 pièces si l'on rajoute les trois aiguières. Ils appartiennent donc à un standard funéraire.

Cette coïncidence ne résulte pas simplement du hasard, mais signale une pratique rituelle qui correspond à un nombre de produits à peu près analogue dans les sépultures du Moyen Empire et dont les récipients accueillent les différents éléments du menu funéraire. La table d'offrande de Neferouptah de Haouâra reproduit 61 récipients, sous la forme de coupelles ou de jarres²¹¹, un chiffre qui correspond exactement à celui de la table d'offrande découverte dans son caveau²¹².

On notera en outre que Jacques de Morgan découvrit trois grands plats de terre poreuse dans la tombe de Hor²¹³ qui ont leurs homologues dans la tombe de Neferouptah²¹⁴. Tout

²⁰² Wb I, 559, 6.

²⁰³ J. DE MORGAN, *op. cit.*, p. 94-95.

²⁰⁴ N. FARAG, Z. ISKANDER, *op. cit.*, p. 14, fig. 8 et 9.

²⁰⁵ *Ibid.*, p. 15 et fig. 10.

²⁰⁶ J. DE MORGAN, *op. cit.*, p. 94, fig. 218 ; N. FARAG,

Z. ISKANDER, *op. cit.*, p. 14, fig. 8-9 et p. 15 fig. 10.

²⁰⁷ J. DE MORGAN, *op. cit.*, p. 95, fig. 219.

²⁰⁸ *Ibid.*, pl. VII-VIII.

²⁰⁹ *Ibid.*, p. 98, fig. 227-228.

²¹⁰ N. FARAG, Z. ISKANDER, *op. cit.*, pl. X a et pl. XIII

²¹¹ *Ibid.*, pl. VIII a-b.

²¹² *Ibid.*, pl. VII.

²¹³ J. DE MORGAN, *op. cit.*, p. 98.

²¹⁴ N. FARAG, Z. ISKANDER, *op. cit.*, pl. XI, a-c ; XII, b-d.

bien considéré, on se trouve en présence d'un nombre de conteneurs à peu près comparable. Le but des offrandes qui se trouvaient mêlés à des copeaux, avec la table d'offrande circulaire (cf. *supra*) se voulait magique et métaphorique, car la statue de *ka*, abritée par une des deux chapelles – le *Pr-nw* – et très comparable, au fond, à une statue de Nil – le personnage est nu – produisait les nourritures évoquées sous la forme d'un nombre d'offrande canonique, tout simplement parce qu'il existe, depuis longtemps, une relation étroite entre le *ka* du roi et les nourritures (*kw*)²¹⁵. Le *ka*, représenté sous une forme dynamique, s'apprête ainsi à bondir hors de sa caverne, car il est « le *ka* vivant qui préside au Per-nou » représenté sous la forme d'une allégorie. Mieux encore, on sait que l'inondation jaillit, cela est un concept bien attesté, « sous les pieds » du dieu²¹⁶.

On a donc, auprès de la statue de *ka*, un dispositif magique destiné à produire des offrandes alimentaires de telle sorte que le défunt royal ne manque de rien. Dans ce dispositif, la statue de *ka* joue un rôle essentiel, qui en dit long sur les pratiques méconnues des inhumations des souverains du Moyen Empire. La production d'offrandes se fait, semble-t-il, en plusieurs temps et selon un processus à plusieurs niveaux :

1. Le concept de base à partir duquel le processus est déclenché est posé par l'extrait des Textes des Pyramides placé dans la tombe, le long de la statue de *ka* dont il est le moteur. En vertu de ce texte, on apprend que le défunt ne doit manquer de rien, ni de nourriture ni de boisson, ni même, ce qui n'est pas accessoire, de divinités féminines complaisantes à son égard : Myout, Chouset, Nekhbet et Nofret. Il est protégé par Ha, une forme d'Osiris, veillant sur le monde des morts (l'Ouest), il a l'aval de ceux qui ont englouti l'œil d'Horus luisant qui est à *Héliopolis*, il invoque les divinités spécialisées dans la production de produits alimentaires (plats cuisinés, boisson, pain, céréales, blé du nord, orge), *trois repas* étant destinés pour Rê, au ciel, *deux repas* à la terre pour les *deux Ennéades* – entendre *la grande et la petite*. Tout le monde lui doit obéissance, car il a revêtu la forme d'un grand taureau qui massacre Kenset, métaphore soulignant le fait qu'il est devenu un être universel tout-puissant ;

2. À partir de cette garantie, il reçoit, d'après les jarres magiques, une libation originaire d'*Héliopolis*, laquelle, versée sur l'autel circulaire, confirmé par la stèle, constitue une offrande destinée à Geb, Osiris, *la grande et la petite Ennéades, les deux chapelles du Sud et du Nord*, pour qu'ils produisent à leur tour des offrandes d'invocation destinées au souverain ;

3. Alors, sollicité, le « *ka* vivant » entre en action et, analogue au Nil, produit les offrandes en les faisant ruisseler de sous ses pieds, jaillissant du Per-nou, à savoir la chapelle du Nord, en empoignant son sceptre et annonçant le début de l'année.

215 Une illustration de la relation entre le *pr-nw*, la palmeraie de Bouto et l'alimentation des trépassés est donnée par Fr. SERVAJEAN, « Enquête sur la palmeraie de Bouto (I). Les lymphes d'Osiris et la résurrection végétale », dans S.H. AUFRÈRE (éd.),

ERUV I, *OrMonsp* X, 1999, p. 227-247. Pour des chapelles revêtant l'apparence des chapelles de Bouto, voir M. BIETAK, *Avaris. The Capital of the Hyksos. Recent Excavations at Tell el-Dab'a*, Londres, 1996, p. 23, fig. 18-19. Ces chapelles sont attenantes

au palais de la XIII^e dynastie.

216 M. GABOLDE, « L'inondation sous les pieds d'Amon », *BIFAO* 95, 1995, p. 235-258.

f. Le masque et les objets du mobilier funéraire

Parmi les éléments découverts, le masque de bois doré recouvrant le visage du « souverain », aux « yeux de pierre sertis de bronze ²¹⁷ », présente un *némès* aux plis particulièrement marqués. Il était formé de deux valves – la partie arrière se terminait par la queue du *némès* – et était revêtu de feuilles d'or. Ces yeux incrustés, bien que la fig. 229 de l'ouvrage de Morgan soit réalisée au trait, rappellent une technique semblable employée pour le bronze Ortiz représentant Amenemhat III ²¹⁸, une technique qui donne à la statue de *ka* un réalisme frappant ²¹⁹. Quoiqu'il soit assez difficile de comparer le masque et la statue de *ka* du roi Hor, les traits présentent quelques similitudes. Au front du masque étaient certainement fixées les deux parties de l'uraeus ²²⁰ auquel venait s'adjoindre le vautour ²²¹, deux éléments (uraeus et vautour) qui devaient être présents au front du roi, comme ils l'étaient au front des sarcophages de Toutânkhamon ²²². On notera tout de suite que le souverain porte dans la mort le *némès*, c'est-à-dire la première couronne que recevaient les souverains au moment du couronnement ²²³.

On notera la forme allongée assez spécifique de l'uraeus, doté de la séparation en trois éléments : la partie ronde, dans chacune des parties de laquelle s'ouvre une sorte de V évasé ; et deux autres parties séparées par des listels formant la partie basse. La partie axiale du ventre est formée par un cloisonnement de neuf éléments. Il s'agit d'une stylisation qui se fige à mesure que l'on avance dans le temps. Ce type morphologique est un type de transition entre les règnes de Sésostri III et celui d'Amenemhat III ²²⁴ et la fin du règne d'Amenemhat III ²²⁵. L'uraeus semble s'allonger entre le règne de Sésostri III et celui d'Amenemhat III ; le col du serpent devient plus étroit ²²⁶, mais le détail du cercle est conservé ²²⁷. Sur la base de ces critères stylistiques, il ne peut, par conséquent, s'être écoulé un long laps de temps entre le règne de Sésostri III, où ce détail fait son apparition, et le moment où le masque en bois de Hor est réalisé, sauf au cas où l'atelier chargé de réaliser ce mobilier funéraire se serait inspiré d'œuvres de la XII^e dynastie.

Les replis du ventre du cobra de l'uraeus de Hor forment une sorte de S aplati, un détail commun aux règnes de Sésostri III et d'Amenemhat III ²²⁸, ce qui n'est pas le cas des statues de Médamoud sur lesquelles les artistes préférèrent lui donner une forme qui ressemble à un F. Sur les statues d'Amenemhat III, le corps du serpent forme un S aplati ou légèrement ouvert, placé en diagonale par rapport à l'axe passant par la tête et la queue ²²⁹, mais

²¹⁷ *Ibid.*, p. 98-99 ; P. LACAU, *Sarcophages antérieurs au Nouvel Empire* (CGC), II, Le Caire 1906, n° 28107.

²¹⁸ *The George Ortiz Collection. Antiquities from Ur to Byzantium*, St Petersburg, Moscou, 1993, n° 36.

²¹⁹ J. DE MORGAN, *op. cit.*, pl. XXXIII-XXXV.

²²⁰ *Ibid.*, p. 100, fig. 234-235.

²²¹ *Ibid.*, p. 100, fig. 238.

²²² H. CARTER, *op. cit.*, II, pl. LXVII, LXIX-LXXI, LXXIII.

²²³ P. LACAU, H. CHEVRIER, *op. cit.*, p. 237.

²²⁴ Par exemple : *The Luxor Museum of Ancient Egyptian Art./ Catalogue*, Cairo 1979, p. 35, fig. 31 et couverture. Il rappelle indubitablement les uraeus réalisés en orfèvrerie : par exemple le diadème de Sathathoriounet (H. SOUROUZIAN, M. SALEH, *op. cit.*, n° 112). La parure de Sésostri II découverte à Illahoun est le parangon des uraeus : *Ibid.*, n° 108.

²²⁵ H.G. EVERS, *op. cit.*, I, p. 24. L'exagération des détails du cercle apparaît comme un élément assez fiable.

²²⁶ EVERS, *op. cit.*, p. 22, § 139.

²²⁷ Cf. E. DELANGE, *Statues égyptiennes du Moyen Empire 2060 - 1560 avant J.-C.*, Paris, 1987, p. 27-28 (E 12961) ; H.G. EVERS, *op. cit.*, pl. 89-90, 92. On notera surtout la statue de Sésostri III de Karnak (*ibid.*, pl. 80-81) un uraeus au capuchon allongé

²²⁸ H.G. EVERS, *op. cit.*, p. 26, n° 169.

²²⁹ E. DELANGE, *op. cit.*, p. 35 et 39 (attribué à Amenemhat III).

ce mouvement se note également sur une statue de Khâneferrê Sobekhotep²³⁰, XIII^e dynastie) – il ne faut pas y voir une caractéristique spécifique de cette époque, dans la mesure où la statue Louvre A 17 est sans doute une statue usurpée d'Amenemhat III ou imitée. Il est également une règle édictée par Evers selon laquelle la tête de l'uraeus a tendance à grossir et son niveau à baisser par rapport au capuchon²³¹. Reconnaisant la contemporanéité des deux tombes de Noubheteptikhered et de Hor, on notera le détail de l'uraeus de la coiffure de la princesse qui s'apparente indubitablement au modèle en vogue sous les règnes de Sésostri III et d'Amenemhat III²³². Compte tenu de leurs matériaux respectifs, les deux uraeus de Hor et de Noubheteptikhered appartiennent à un modèle semblable.

Le collier est terminé à ses deux extrémités par deux têtes de faucon²³³ exactement identiques à celles d'un objet retrouvé sur la momie de Neferouptah²³⁴. Ce que de Morgan prend pour la tête d'épervier du flagellum de Hor²³⁵ n'est sans doute que l'élément complémentaire de la dague dont subsistent le manche et l'étui²³⁶. De tels poignards, au pommeau formé par une tête de faucon, sont communs aux statues de l'époque d'Amenemhat III²³⁷. Noubheteptikhered possédait un poignard analogue en or²³⁸. C'est par erreur que le pommeau, en forme de tête de faucon, a été raccordé au flagellum²³⁹ qui, ainsi monté, fournirait un type qui n'existe pas, alors que le poignard s'accorde parfaitement avec la face de faucon.

Ce détail en moins, le flagellum de Noubheteptikhered²⁴⁰ et celui de Neferouptah²⁴¹ présentent des similitudes frappantes. Le poignard retrouvé dans la tombe d'Ita (règne d'Amenemhat II)²⁴² comprend un pommeau formant un croissant de lune inversé. Il est difficile de dire que l'usage de la tête de faucon serait caractéristique du règne d'Amenemhat III ; en tout cas, il n'en existe pas, jusqu'à présent, d'exemple dans des sépultures antérieures, de même que les extrémités du collier d'Ita-ouret sont terminées par de simples éléments en demi-cercle²⁴³ et non par des têtes de faucon.

230 *Ibid.*, p. 21.

231 H.G. EVERS, *op. cit.*, p. 22, § 138.

232 Que l'on compare avec l'uraeus ayant échappé au pillage du mastaba n° II de Khnoumhotep (J. DE MORGAN, *op. cit.*, p. 21, fig. 27.

233 E. DELANGE, *op. cit.*, p. 99, fig. 230.

234 N. FARAG, Z. ISKANDER, *op. cit.*, pl. XXXI (b), XXXV, XL, XLIX

235 J. DE MORGAN, *op. cit.*, p. 100, fig. 231.

236 *Ibid.*, p. 99 et p. 100, fig. 231, 232 et 233. Pour des poignards, comparer avec W.C. HAYES, *op. cit.*, p. 284, fig. 186.

237 E. DELANGE, *op. cit.*, p. 33. On le retrouve également sur une statue de Toutânkhamon.

238 J. DE MORGAN, *op. cit.*, p. 113, fig. 267. Senebtisi avait une imitation de poignard (A.C. MACE, H.E.

WINLOCK, *The Tombe of Senebtisi at Lisht*, New York, 1916, pl. XXXII).

239 J. DE MORGAN, *op. cit.*, p. 111, fig. 264 et p. 114, (8).

240 *Ibid.*, pl. XXXIX.

241 N. FARAG, Z. ISKANDER, *op. cit.*, p. 84, fig. 36.

242 J. DE MORGAN, *op. cit.* II, 1905, pl. VI.

243 *Ibid.*, pl. XIII.

g. Les textes du sarcophage

Les textes retrouvés sous forme d'un lamage d'or collé sur une pâte devenue friable avec le temps, étaient répartis en éléments horizontaux et verticaux. Les éléments horizontaux ornaient le bord supérieur du sarcophage²⁴⁴. On reconnaît, parmi les éléments verticaux, le départ de quatre inscriptions²⁴⁵ :



Paroles dites par Amsit : « Je suis venu [auprès de toi...], à gauche du roi de Haute et de Basse-Égypte Aouibré, justifié de voix. »



Paroles dites par Rê : « Je donne le bel horizon au fils de Rê, Hor, justifié de voix, possesseur de dignité. »



[Paroles dites par] Nephthys : « Je t'embrasse [...] tous les [...] fils de Rê, Hor [...] »



Paroles dites par Mehet [...]: « ... le dignitaire [...] »



[Paroles dites par ... : « [...] aimé du roi de Haute et de Basse-Égypte, Aouibré, justifié de voix. »



Paroles dites par Hâpy [...] le roi de Haute et de Basse-Égypte, Aou[ib]rê, [justifié de voix].

²⁴⁴ *Ibid.*, p. 101-102 ; P. LACAU, *op. cit.*, II, Le Caire, 1906, n° 28106.

²⁴⁵ J. DE MORGAN, *op. cit.*, I, p. 101, fig. 241.

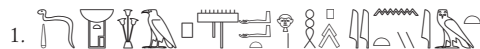
h. Les vases canopes

Les vases-canopes²⁵⁵ ont été découverts intacts dans une boîte cubique dont les faces étaient ornées de feuilles d'or gravées de hiéroglyphes. Une bande revêt le couvercle²⁵⁶ :



Offrande que donne le roi à l'Embaumeur qui est sur son poteau (h̄tp-dj-nswt Wt tp (j) mnj=f), pour le roi de Haute et de Basse-Égypte, le seigneur du Double-Pays Aouibré, justifié de voix.

Quatre bandes ornent l'ouverture, encadrées chacune par deux colonnes. Le texte de celles-ci, remises dans l'ordre deux par deux, donne :



Paroles dites par Nephthys : « Je place les bras sur l'Hâpy qui est en toi. »



[Le dignitaire] auprès de Nephthys, le fils de Rê, Hor, j.v., possesseur de justification.



Le dignitaire auprès de Hâpy, le roi de Haute et de Basse Égypte, Aouibré, j.[v].



Paroles dites par Isis : « Je place les bras sur l'Amsit qui est en toi. »



Le dignitaire auprès d'Amsit, le fils de Rê, Hor, possesseur de dignité.



Le dignitaire [auprès] d'Isis, [le roi de Haute et de Basse Égypte], Aouibré, j.v. possesseur de justification].

²⁵⁵ G. REISNER, *Canopics (CGC)*, Le Caire, 1967, nos 4019-4022 (XIII^e dyn.). La datation part d'un *a priori* scientifique. ²⁵⁶ J. DE MORGAN, *op. cit.*, p. 104, fig. 245.

3. 

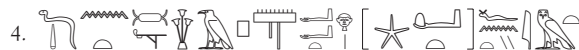
[Paroles dites par Selkis : « Je place] les bras sur [le Qebsenouf qui est] en toi. »



[Le dignitaire] auprès de Selkis, le fils de Rê, Hor, j.v.



Le dignitaire auprès de Qebsenouf, le fils de Rê, [Hor, j.v].

4. 

Paroles dites par Neith : « Je place les mains sur le [Douamout]ef qui est en toi. »



[Le dignitaire] auprès de Neith, le roi de Haute et de Basse Égypte, Aouibrê, j.v., possesseur de justification.



Le dignitaire auprès de Doua[mout]ef, le roi de Haute et de Basse Égypte, Aouibrê, possesseur de justification.

Le coffret à canopes était entouré par une ficelle portant le sceau royal Nymaâtrê (cf. *supra*, 1, a). Quant aux canopes, tous à tête humaine comme le veut la tradition des vases-canopes de la XII^e dynastie, ils combinent les huit inscriptions revêtant la caisse cubique. En outre, les vases-canopes de Noubhetepkhered comportaient tous des têtes humaines²⁵⁷, de même que tous ceux de la nécropole de Dahchour de la XII^e dynastie découverts par J. de Morgan²⁵⁸, ce qui est aussi le cas à Riqqeh²⁵⁹.

Morgan n'a pas représenté, dans son ouvrage, les fameux canopes, mais il n'a pas échappé à Evers²⁶⁰ que la face rappelait étrangement certaines caractéristiques des statues d'Amenemhat III, tout en notant qu'ils se différencient, par le type, de la statue de *ka*. Les larges oreilles décollées sont typiques du début du règne d'Amenemhat III, comme la statue du souverain jeune, provenant de Haouâra. Toutefois, dans leur ensemble, les visages des canopes de Hor, malgré leur caractère juvénile, rappelleraient un Amenemhat III un peu plus marqué par les ans que la statue de Haouâra.

257 J. DE MORGAN, *op. cit.*, p. 115 ; G. REISNER, *op. cit.*, nos 4007-4010 (XIII^e dyn.).



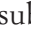
258 *Ibid.*, p. 115.

259 R. ENGELBACH, *Riqqeh and Memphis VI*, BSAE, Londres, 1915, pl. VII.

260 H.G. EVERS, *op. cit.*, I, pl. 134.

■ 3. Les hiéroglyphes animaux coupés ou sans tête

L'ensemble des textes découverts dans la tombe de Hor fait apparaître un détail qui n'est pas surprenant dans les formules inscrites à l'intérieur des structures funéraires, à commencer par les hiéroglyphes animaux des Textes des Pyramides qui, pour être inoffensifs, sont privés de leur capacité de locomotion ou sont amputés d'un élément qui les prive de leurs sens ²⁶¹. Un même état d'esprit anime certaines versions des Textes des Sarcophages. C'est ici le cas. L'abeille est privée de tête; les oiseaux, tels le pecnoptère (Ⓝ): (*alef*), l'oie Ⓢ, la chouette (*m*) se voient amputés de leur partie inférieure. De même, les ophidiens tels le cobra (*d*) et le céraste (*f*) se voient tronqués de la queue. La stèle rectangulaire qui comporte un chapitre des Textes des Pyramides est traitée de la même façon ²⁶². Le canope d'Hathorhotep, retrouvé dans la pyramide d'Amenemhat III, présente, lui aussi, des caractéristiques analogues ²⁶³. Il y a une évolution stylistique dans la coupure des hiéroglyphes au cours de la XII^e dynastie. Ce procédé est attesté dans les tombeaux des princesses Kemanoub et Amenhotep ²⁶⁴, Ita-ouret et Sathathormérit, contemporaines du règne d'Amenemhat II ²⁶⁵. Si les poussins de caille sont simplement amputés de leurs pattes, les pecnoptères et les chouettes sont scindés, pour la plupart, horizontalement. Un détail commun semble associer les hiéroglyphes coupés des tombes de Hor, de Noubheteptikhered et de Neferouptah: la découpe des hiéroglyphes de volatiles suit assez souvent une ligne en diagonale et d'aucuns même offrent une ligne concave, une caractéristique qui affecte autant les hiéroglyphes du sarcophage de Noubheteptikhered que ceux du sarcophage de Neferouptah.

Fidèle à ce principe, révélant une des caractéristiques profondément magique du système hiéroglyphique, les artistes, afin de ne pas avoir à amputer la silhouette du faucon qui aurait servi à écrire le nom du roi Hor, ont utilisé un signe homophone, *hr*, « l'Éloigné ». Le même procédé est employé sur le coffret à canopes de Noubheteptikhered pour évoquer les , « enfants d'Horus ²⁶⁶ ». Autre détail: pour la même raison, ils ont employé, au lieu du lièvre *wn* le signe , doté la même valeur ²⁶⁷. On notera encore une volonté identique dans les textes des aiguères de Neferouptah, quand le scribe écrit le nom d'Horus qui complète celui de « Sobek du Nord; Horus qui réside à *Chedet* ²⁶⁸ ». La volonté de ne pas amputer le lièvre n'est pas sans revêtir un sens religieux. Dans le même ordre d'idée, on notera qu'au hiéroglyphe du vautour – animal sacré –, les rédacteurs du texte de la boîte à canopes et des canopes de Noubhetepti ont préféré substituer la graphie  avec la valeur *m(t)* dans l'écriture du nom Douamoutef ²⁶⁹. On notera également qu'il n'existe pas, pas plus chez Hor que chez Noubheteptikhered, de hiéroglyphe humain; le mort est le seul être admis dans la tombe.

²⁶¹ On notera des coupures des hiéroglyphes sur des stèles de la XII^e dynastie portant un hymne à Osiris: B VAN DE WALLE, « Un hymne du Moyen Empire complété au moyen de deux stèles du Musée de Rio de Janeiro », *RdE* 3, 1938, p. 91-97; P. LACAU, « Suppressions et modifications de signes dans les

textes funéraires », *ZÄS* 51, 1914, p. 1-64.

²⁶² J. DE MORGAN, *op. cit.*, p. 94

²⁶³ J. DE MORGAN, *op. cit.*, II, 1905, p. 105, fig. 154.

²⁶⁴ *Ibid.*, p. 68-71, et spécialement p. 70, fig. 113-115.

²⁶⁵ *Ibid.*, p. 71, fig. 116-117.

²⁶⁶ J. DE MORGAN, *op. cit.*, I, p. 115, fig. 268.

²⁶⁷ Même détail chez Noubheteptikhered: *ibid.*, p. 111.

²⁶⁸ N. FARAG, Z. ISKANDER, *op. cit.*, p. 14, fig. 8-9 et p. 15, fig. 10.

²⁶⁹ J. DE MORGAN, *op. cit.*, p. 115, fig. 268, en haut à droite et en bas et p. 115, fig. 269.

Il est à noter que la partie haute du sarcophage en pierre de Néferouptah, sous les yeux prophylactiques ²⁷⁰, et les lames d'or prélevées sur les parois de ce dernier ²⁷¹ présentaient les mêmes particularités pour toutes les espèces animales citées.

■ 4. La comparaison entre le matériel d'Aouibrê Hor et de Noubheteptikhered

J. de Morgan et G. Jéquier ont souligné le parallélisme des mobiliers funéraires de Hor et de Noubheteptikhered qui ne peuvent être que contemporains. Le mobilier de Hor est au masculin ce que celui de Noubheteptikhered est au féminin : à un standard masculin s'oppose un standard féminin. On notera la disposition parallèle – mais traditionnelle – des objets à l'intérieur du cercueil ²⁷². Hor possède une boîte à canopes et un cercueil en forme de parallélépipèdes parfaits tandis que les deux éléments de même nature appartenant à la princesse sont cintrés ²⁷³. Les bijoux se répondent exactement ²⁷⁴. L'épervier du gorgerin de Hor ²⁷⁵ est exactement semblable à celui de Noubheteptikhered ²⁷⁶, lui-même à l'identique de ceux de Neferouptah ²⁷⁷. De même les perles en goutellettes du gorgerin de Neferouptah et celles d'un objet identique appartenant à Noubheteptikhered sont semblables ²⁷⁸. On comparera également les bracelets de Hor, de Noubheteptikhered et ceux de Neferouptah, conçus sur le même modèle ²⁷⁹. La rosace en bois doré de Hor ²⁸⁰ a son homologue dans le diadème de Noubheteptikhered ²⁸¹. Cet objet est représenté, rosace en avant du front, sur un masque de momie d'Assiout ²⁸² qui fait penser à la XII^e dynastie.

Par deux fois, un certain Senbt(y)f(y) ²⁸³, portant le titre « vrai courtisan royal (*nswt rh mꜣꜣ*) » ²⁸⁴, a apposé son sceau sur les caisses à parfums ²⁸⁵. Le plat du scarabée qui a servi de sceau se caractérise par une inscription très régulière cernée par une ligne fermée composée de trois paires d'entrelacs. La boucle est plus fermée en haut qu'en bas. La typologie de la base se rapporte au type 1 ak selon G.Th. Martin ²⁸⁶, qui, malheureusement, ne fournit pas

²⁷⁰ N. FARAG, Z. ISKANDER, *op. cit.*, p. 24

²⁷¹ *Ibid.*, p. 49, fig. 30 ; p. 51, fig. 31.

²⁷² J. DE MORGAN, *op. cit.*, p. 91, fig. 211 et p. 111, fig. 264 : la disposition des vases, des sceptres.

²⁷³ *Ibid.*, pl. XXXVI.

²⁷⁴ *Ibid.*, pl. XXXVIII.

²⁷⁵ *Ibid.*, p. 99, fig. 230.

²⁷⁶ *Ibid.*, p. 113, fig. 226.

²⁷⁷ H. SOUROUZIAN, M. SALEH, *op. cit.*, n° 117. Cependant, la comparaison des tombes de Neferouptah et de Noubheteptikhered montre, malgré de nombreuses convergences au niveau des objets qui se retrouvent çà et là que ce n'est pas le même style. L'orfèvrerie de Senebtisi n'atteint pas cette finesse qui est l'apanage du règne d'Amenemhat III. Voir, par exemple, le gorgerin de Neferouptah (A.C. MACE, H.E. WINLOCK, *op. cit.*, pl. XXV).

²⁷⁸ Cf. H. SOUROUZIAN, M. SALEH, *op. cit.*, n° 114

et J. DE MORGAN, *op. cit.*, p. 113, fig. 266 bis. On perçoit très nettement la différence entre ces objets et le pectoral en or de Khnoumit qui a été enterré à proximité de la pyramide d'Amenemhat II : J. DE MORGAN, *op. cit.*, II, pl. V et p. 58 (cf. J.-P. CORTEGGIANI, *op. cit.*, p. 81 : collier remonté). Ce dernier, qui procède d'une amélioration de la technique de l'orfèvrerie, présente davantage de ressemblance avec celui de Senebtisi, dame contemporaine du règne d'Amenemhat I^{er} ou de Sésostri I^{er} (A.C. MACE, H.E. WINLOCK, *op. cit.*, pl. XXIV-XXV). Les critères stylistiques ne trompent pas en matière d'orfèvrerie. Si les parures de Neferouptah, de Hor et de Noubhetpti présentent des analogies troublantes, c'est qu'elles ont été exécutées par des orfèvres qui partageaient des techniques et des cartons similaires.

²⁷⁹ J. DE MORGAN, *op. cit.*, pl. XXXVIII, A, B, D et N. FARAG, Z. ISKANDER, *op. cit.*, pl. LI.

²⁸⁰ J. DE MORGAN, *op. cit.*, pl. XXXVIII, C.

²⁸¹ *Ibid.*, pl. XXXVIII, G.

²⁸² P. LACAU, *op. cit.*, II, n° 28120, pl. XXII.

²⁸³ Le nom Senbtify est commun à la XII^e et à la XIII^e dynastie : voir la liste fournie par G.Th. MARTIN, *Egyptian Administrative and Private-Name Seals*, Oxford, 1971.

²⁸⁴ Sur le titre, voir A. GASSE, « Une expédition au Ouâdi Hammâmât sous le règne de Sebekemsaf 1^{er} », *BFAO* 87, 1987, p. 212, n. (a).

²⁸⁵ J. DE MORGAN, *op. cit.*, I, p. 107, fig. 250, p. 109-110, fig. 258 bis et 259.

²⁸⁶ G.T. MARTIN, *op. cit.*, pl. 12-16.

d'essai de datation à partir des plats. O. Tuffnell ²⁸⁷, qui étudie également ce type de décor, ne les classe pas non plus. Trois exemples d'empreintes de sceau du même type ont été découvertes à Kahoun ²⁸⁸. Mais Petrie ²⁸⁹ ne juge pas utile de formuler un autre avis à leur sujet que : « The scarabs and clay seals found do not call for any particular notice. They show well the style of such things of the XIIth dynasty. » Étant donné que ces scarabées sont tous postérieurs au règne de Sésostri III, on peut imaginer qu'une grande partie de ces petits objets est contemporaine des règnes de Sésostri III et d'Amenemhat III. Cependant, ce scarabée se rapporte à un type où le nom et le titre du propriétaire forment une colonne, et il est admis que ce dernier appartient à la XII^e dynastie ²⁹⁰. Le modèle originel est composé à partir de deux serpents qui se rejoignent, un motif qui apparaît très clairement sous le règne de Sésostri III, comme le confirme un exemplaire découvert dans le premier trésor de Dahchour ²⁹¹ et qui porte le nom Khâkaourê, nom de couronnement de Sésostri III. Mais pour autant que certains datent de la XII^e dynastie, il n'en reste pas moins que la majorité de ce type de scarabées se rapporte plutôt à la XIII^e dynastie.

On notera l'existence, au sein de la tombe de Noubhetepkhered, dans la cassette prévue pour huit vases mais comportant les sept parfums rituels dont les noms ont été portés à l'encre sur les couvercles, l'existence de pots cylindriques évasés et à base accusée ²⁹². De tels objets si caractéristiques figurent également dans la boîte aux parfums de Neferouptah. Réalisés en albâtre, ils portent, sur le couvercle, le nom de chacun inscrit à l'encre ²⁹³. On en trouve d'identiques, mais en obsidienne et cerclés d'or, dans la boîte aux parfums de Sathathoriounet (règne d'Amenemhat III) ²⁹⁴ et dans celle de l'échanson Kemny (règne d'Amenemhat IV) ²⁹⁵. Les vases du même type appartenant au premier et au second trésors de Dahchour, datés respectivement des règnes de Sésostri III et d'Amenemhat III, ont des proportions plus ou moins allongées ²⁹⁶.

■ 5. Conclusion : qui était le roi Hor ?

La complexité du dossier du roi Aouibré Hor doit inciter à la plus grande prudence. On remarque un étonnant faisceau d'indices convergents en faveur d'une datation de celui-ci entre les règnes de Sésostri III et d'Amenemhat III. Ceux-ci se fondent sur des arguments onomastiques, architecturaux, historiques et stylistiques. Aussi, sur le papier et à la suite de cette analyse qui rejoint la position de Gauthier et de Jéquier, on serait tout à fait disposé à admettre l'intrusion de ce règne nonobstant le caractère dogmatique de la réponse de

²⁸⁷ O. TUFFNELL, *Studies on Scarab Seals II. Scarab Seals and their Contribution to History in the Early Second Millenium B.C. II*, Warminster, 1984, p. 129, et I, pl. XXVI.

²⁸⁸ W.M.F. PETRIE, *Illahun, Kahun and Gurob, 1889-1890*, Londres, 1891, pl. IX, 28-30.

²⁸⁹ *Ibid.*, p. 14.

²⁹⁰ Cf. A.C. MACE, « A Group of hitherto Unpublished Scarabs in the Metropolitan Museum, New York », *JEA* 7, 1921, pl. VIII, après p. 36 : n° 6 (Saptah), 9 (Ankh-mesout), 10 (Sobeknakht), 12 (Sasobek), 15 (Senebtyfy).

²⁹¹ J. DE MORGAN, *op. cit.*, p. 62, n° 19 et fig. 132.

²⁹² *Ibid.*, p. 110, fig. 261.

²⁹³ N. FARAG, Z. ISKANDER, *op. cit.*, pl. XXVI

²⁹⁴ W.C. HAYES, *op. cit.*, p. 243, fig. 155.

²⁹⁵ *Ibid.*, p. 245, fig. 157.

²⁹⁶ J. DE MORGAN, *op. cit.*, p. 63, fig. 136 ; pl. XXV, 60, 62 et 63.

Maspero à Jéquier, plus épidermique en fonction des données et de la sensibilité de son époque que scientifique. On discerne au travers de la problématique soulevée par le roi Hor un véritable vide historique et archéologique et l'absence d'une vision globale de la culture funéraire de la XII^e dynastie. La contemporanéité du roi Hor et de Noubheteptikhered dont les tombes apparaissent comme les plus importantes de la série creusée au nord de la pyramide d'Amenemhat III laisse conjecturer un lien de parenté. Et en admettant le fait comme acquis de l'intervention d'Amenemhat III, il apparaît que la princesse Noubheteptikhered, désignée comme *swt nswt*, serait une fille de Sésostri III, Amenemhat III étant trop jeune, d'autant plus que le D^r Fouquet a admis un âge de 44-45 années pour celle-ci²⁹⁷, à peu près le même âge que le roi Hor²⁹⁸. Dans ces conditions, pourquoi Noubheteptikhered aurait-elle été enterrée à Dahchour-Nord et non auprès de son père supposé, Sésostri III, à Dahchour-Sud? Sans doute parce que décédée sous le court règne de Hor, elle fut inhumée dans une tombe creusée pour elle auprès d'une pyramide prévue pour lui à l'origine et achevée par Amenemhat III, ce qui expliquerait que Hor fût enterré dans la tombe qui se trouve le plus à l'est, la seule qui, en l'état du chantier, pouvait recevoir sa sépulture.

Qui était le roi Hor? Sur ce point, on en est tenu à de simples conjectures, qu'il convient de réduire au minimum. L'hypothèse la plus plausible me semble être la suivante. Amenemhat III est un adolescent lorsqu'il monte sur le trône, garçon fragile si l'on en croit la frêle silhouette de la statue de Haouâra. La XII^e dynastie n'a pas échappé, depuis son initiateur, aux intrigues de palais et l'on peut dire, sans risque d'erreur, que la transmission assurée du pouvoir était délicate et soumise aux aléas de la politique et des parties qui s'affrontaient. Qu'un homme dans la force de l'âge comme Hor fût monté sur le trône pour assurer un rôle de « régent » en l'absence d'héritier en mesure de le faire ne serait pas étonnant. Mais, bien entendu, dans la mesure où il est doté d'une titulature, il s'agit cependant d'un roi à part entière. Combien de temps aurait-il régné? Là encore, il est difficile de fournir une réponse autre que conjecturale. Sans doute peu de temps, car la chronologie s'opposerait à une longue durée! Et peut être dans cette conjecture, en dépit de la qualité exceptionnelle de la statue de *ka*, qui répond aux canons stylistiques du règne de Sésostri III, réside l'explication du caractère sommaire de certaines pièces du mobilier funéraire comme le sarcophage. Les bijoux en bois doré sont inattendus alors que l'or nubien coule à flot depuis le règne de Sésostri III, qui a soumis la Nubie, mais ils s'expliquent si les circonstances du règne de Hor n'étaient pas claires, à telle enseigne que l'on s'est probablement contenté du minimum respectant le statut royal sans aller au-delà. Quel qu'il fût – légitime ou non –, le jeune Amenemhat III se devait, pour faire valoir ses droits, de procéder à son inhumation. Toujours est-il qu'on se fait peut-être une idée tout à fait fautive de l'inhumation royale à la XII^e dynastie. En dépit de son apparence de sépulture royale de second rang, celle d'Aouibrê

²⁹⁷ *Ibid.*, p. 150.

²⁹⁸ *Ibid.*, p. 149.

Hor montre des éléments traditionnels qui se retrouvent jusqu'à la XVIII^e dynastie, dans la tombe de Toutânkhamon dont le mobilier a échappé par miracle au pillage. Il est très possible, quoique la tombe de Hor ne livre pas *a priori* un mobilier funéraire de la plus grande richesse, qu'elle constitue cependant un reflet de ce que l'on pouvait trouver, en gros sinon en détail, dans les sépultures des rois du Moyen Empire, qui opte pour une standardisation entrant bien dans les idées normatives de la XII^e dynastie, standardisation fondée néanmoins sur des us funéraires tout à fait étonnants compte tenu du fonctionnement du mobilier en vue de servir le défunt. En effet, dès le règne d'Amenemhat II, et sans doute déjà auparavant, reines et princesses de la XII^e dynastie, à l'instar de la mère de Khéops, Hétépérès, présentent pratiquement toutes un standard funéraire qui leur est propre et que l'on retrouve, inchangé, ici et là, à Dahchour, Illahoun, Licht et Haouâra. L'idée qui se dégage est que la tombe du roi Hor représente sans doute un de ces standards royaux du Moyen Empire, le seul parvenu jusqu'à nous, et il est vraisemblable que les sépultures des grands souverains de la XII^e dynastie n'abritaient rien d'autre que les objets attestés dans la tombe de ce modeste roi.